



CPCCAF

**Baromètre 2025 de l'opinion
des entreprises africaines
francophones**

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE

3

1 LA POPULATION D'ENQUÊTE

7

- 1.1 - La répartition par zone
- 1.2 - Le secteur d'activité
- 1.3 - L'effectif
- 1.4 - L'ancienneté
- 1.5 - Le chiffre d'affaires

7

8

9

10

12

2 LE CLIMAT DES AFFAIRES DES PME EN AFRIQUE FRANCOPHONE

15

- 2.1 - La santé économique des entreprises : une situation plutôt stable
- 2.1.1 - Chiffre d'affaires et ancienneté de l'entreprise
- 2.1.2 - Chiffre d'affaires et secteurs d'activités
- 2.1.3 - Chiffre d'affaires et dynamique de croissance
- 2.2 - Les facteurs de variation d'activité avancés par les entreprises

16

17

19

24

26

3 INVESTISSEMENT, EMPLOI ET INTERNATIONAL : DES INDICATEURS CLEFS DE LA DYNAMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ

30

- 3.1 - L'investissement

31

- 3.2 - L'emploi

35

- 3.3 - La place de l'international dans l'activité des entreprises

39

- 3.3.1 - Une activité limitée à une minorité d'entreprises

39

- 3.3.2 - Exporter : un objectif contrarié

40

- 3.3.3 - La francophonie économique : une réalité

42

4 ANALYSES THÉMATIQUES

44

- 4.1 - La place des femmes dans le secteur privé formel

45

- 4.2 - Le numérique

47

CONCLUSION & REMERCIEMENTS

50

INTRODUCTION

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent un pilier essentiel de l'économie en Afrique francophone. Leur contribution est cruciale dans plusieurs domaines, notamment la création d'emplois, l'organisation des territoires, la production locale et l'innovation. Néanmoins, le déficit de données fiables, actualisées et comparables concernant leur réalité économique limite les actions d'accompagnement et d'amélioration de leur environnement.

Face à ce constat, la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) a mis en place depuis 2013 une initiative d'enquête novatrice : le Baromètre des PME d'Afrique francophone. Ce projet, mené en collaboration avec le Centre Régional d'Observation du Commerce de l'Industrie et des Services (CROCIS) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France ainsi que le Centre du Commerce International (ITC), agence conjointe des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) basée à Genève, a pour objectif de fournir une analyse précise et concrète de la situation des PME, grâce à une collecte directe de données.

Comme chaque année, le Baromètre inclut également un module thématique spécifique conçu par le Centre du commerce international (ITC). En 2025, les entreprises ont été interrogées sur l'usage des paiements électroniques, un levier essentiel de formalisation, d'inclusion financière et de modernisation de l'activité économique qui fait l'objet d'une publication spécifique.

Le présent rapport restitue les principaux enseignements de l'enquête, à travers :

- une lecture transversale du profil des PME (taille, ancienneté, secteur, chiffre d'affaires, emploi),
- une analyse de l'évolution du climat des affaires (investissements, obstacles, perspectives),
- des analyses thématiques sur des enjeux stratégiques comme le numérique.

Le baromètre apporte une meilleure compréhension des dynamiques du tissu entrepreneurial en Afrique, tout en alimentant les politiques publiques, les stratégies de soutien et les initiatives privées basées sur des données fiables. Il souligne par conséquent le rôle essentiel des chambres consulaires dans l'établissement d'un écosystème économique à la fois dynamique, inclusif et résilient.



MÉTHODOLOGIE

L'édition 2025 du Baromètre d'opinion des entreprises en Afrique francophone a été conduite en partenariat avec **37 chambres consulaires et organisations intermédiaires réparties dans 18 pays d'Afrique francophone**.

L'enquête s'inscrit dans une démarche de production de données primaires représentatives, à partir d'une enquête déclarative menée directement auprès de l'ensemble des entreprises, micro, petites et moyennes entreprises (MPME), y compris du secteur informel ainsi que des ETI ou grandes entreprises.

Trois modalités de collecte ont été mobilisées : la passation en face-à-face sur support papier, très utilisée dans les zones à faible connectivité, permet d'améliorer la complétude et la sincérité des réponses ; l'administration par téléphone, souvent plus rapide, facilite la centralisation et limite les erreurs de saisie ; enfin, le questionnaire en ligne, diffusé via un lien sur les réseaux des chambres (campagne par courriels, réseaux sociaux, sites Internet), a permis de toucher une base plus large, bien que cette méthode soit fortement dépendante du niveau de digitalisation des entreprises. Ces différentes modalités permettent une flexibilité d'administration adaptée aux réalités locales et visent à élargir la couverture des profils d'entreprises.

Le questionnaire, révisé chaque année, conserve une structure de base permettant les comparaisons interannuelles, tout en intégrant des modules spécifiques. Le questionnaire est majoritairement composé de questions fermées, facilitant le traitement statistique, tout en intégrant quelques champs ouverts pour enrichir l'analyse qualitative. Cette approche est conforme aux principes classiques de l'enquête par questionnaire décrits notamment par Isabelle Parizot (2012), qui souligne l'importance de la standardisation pour assurer la comparabilité et la fiabilité des données collectées.

Une fois la collecte achevée, les données ont été transmises au CROCIS, qui a assuré le traitement, le nettoyage et l'analyse statistique. Un important travail de fiabilisation a été mené : suppression des doublons, traitement des non-réponses, détection des valeurs aberrantes, harmonisation des formats, puis pondération des résultats selon des critères objectifs (taille d'entreprise, secteur, pays, canal de collecte). Ce travail s'est appuyé sur les recommandations méthodologiques en matière d'enquêtes économiques, telles que celles de la Banque mondiale, de l'OCDE ou encore de Groves et al. (2009).

Comme toute enquête déclarative, le Baromètre reste soumis à des biais classiques : biais de désirabilité sociale (réponses embellies), hétérogénéité des pratiques entre chambres, ou encore difficultés de couverture dans certaines régions. Ces biais ont été corrigés au mieux par une combinaison de canaux de collecte, l'accompagnement des points focaux locaux, et des techniques de pondération ex post.

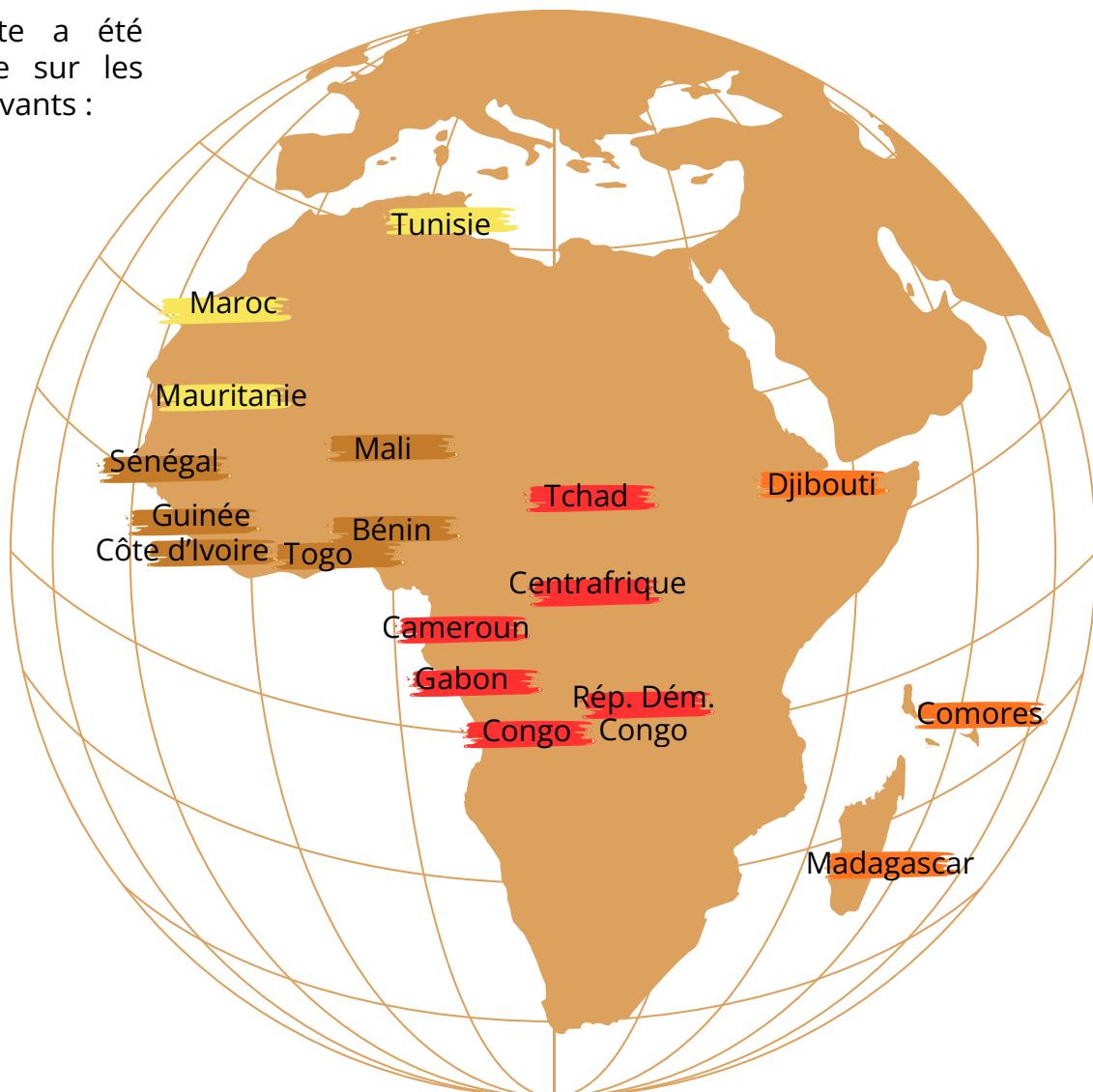
Les questions se rapportant aux pratiques du paiement électronique ont fait l'objet d'une analyse spécifique par le centre du Commerce international (ITC).

Cette méthodologie rigoureuse permet ainsi d'obtenir une base de données homogène et exploitable, utile aux chambres consulaires pour le pilotage de leurs actions, aux décideurs publics pour éclairer les politiques économiques, et aux partenaires techniques et financiers pour orienter leurs appuis aux PME.

Grâce à l'implication active des chambres consulaires membres du réseau CPCCAF et de leurs points focaux, près de **5 000 réponses** ont été collectées.

Ce niveau de mobilisation confirme la dynamique de relance enclenchée depuis 2023, avec une progression continue du nombre de chambres impliquées (+2 chambres par rapport à 2024). Ce volume obtenu permet d'assurer une lecture statistique pertinente et exploitable des dynamiques économiques à l'échelle régionale et sectorielle.

L'enquête a été conduite sur les pays suivants :



Afrique de l'Ouest :

Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Sénégal, Togo.

Afrique Centrale :

Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Rép. Dém. du Congo, Tchad.

Afrique de l'Est et Océan Indien :

Comores, Djibouti, Madagascar.

Afrique du Nord :

Maroc, Mauritanie, Tunisie.

Contrairement à l'édition précédente, les chambres consulaires du Burkina Faso, du Mali et du Niger n'ont pas pris part à la collecte, mais des données d'entreprises maliennes ont néanmoins spontanément été récoltées.

La diversité géographique reste solide, permettant une couverture équilibrée entre les régions Ouest, Centre, Est et Nord du continent africain.



LA POPULATION D'ENQUÊTE

1.1 – La répartition par zone

Le tableau 1.1 ci-après illustre la répartition des entreprises ayant participé à l'enquête selon les principales zones géographiques. Cette année encore, l'**Afrique de l'Ouest** demeure la région la plus représentée, englobant **58 % des répondants**, soit plus de 3 100 entreprises.

Les chambres consulaires de cette zone continuent de se montrer particulièrement actives, mobilisant des ressources humaines et logistiques considérables pour garantir la diffusion et la collecte des questionnaires.

L'**Afrique centrale**, quant à elle, constitue environ **26 %** de l'échantillon, ce qui représente 1 400 entreprises, soulignant ainsi son importance croissante au sein de l'enquête. L'**Afrique du Nord**, avec 563 réponses, soit **10 %** du total, présente une représentativité suffisante pour permettre des analyses pertinentes concernant le climat des affaires dans cette région.

Enfin, l'**Afrique de l'Est et de l'océan Indien**, qui compte 333 réponses (**6 %**), inclut cette année les entreprises de Madagascar ainsi que celles des Comores et de Djibouti, marquant ainsi une expansion significative de la couverture géographique de cette région.

Tableau 1.1 Répartition des entreprises enquêtées selon la zone géographique

Zone géographique	Nbre d'entreprises	%
Afrique de l'Ouest Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Togo	3156	58%
Afrique Centrale Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Tchad	1400	26%
Afrique du Nord Mauritanie, Maroc, Tunisie	563	10%
Afrique de l'Est et Océan Indien Comores, Djibouti, Madagascar	33	6%
Total général	5452	100%

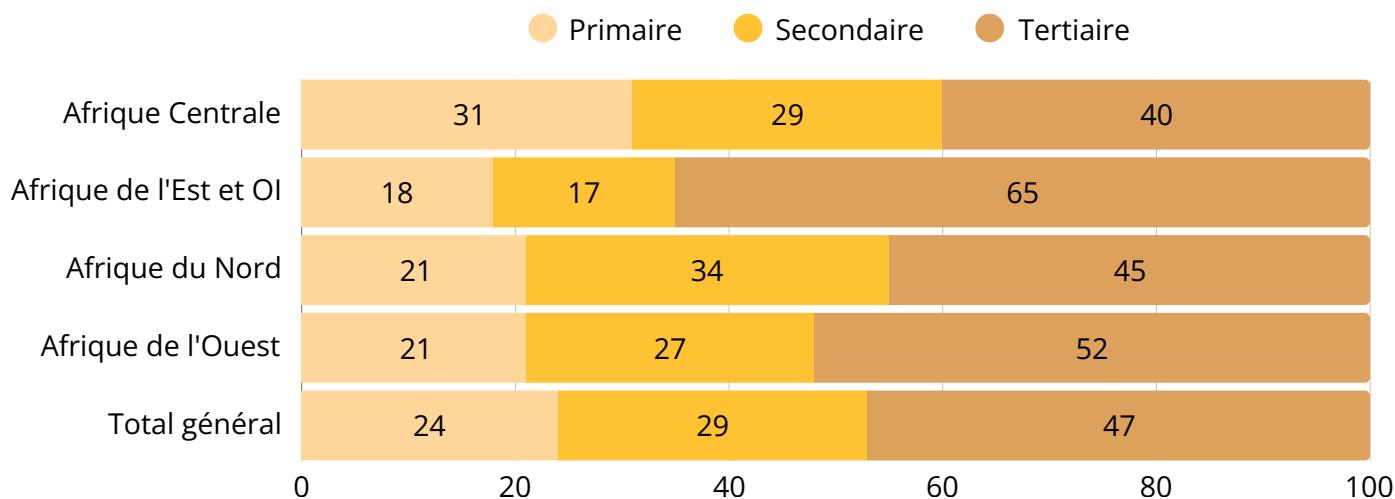
Lecture : En Afrique Centrale, la population d'enquête est de 1400 entreprises, elles représentent 26% de l'ensemble de la population d'enquête.

Les données collectées ont été pondérées[i] pour permettre une analyse fiable.

1.2 - Le secteur d'activité

Une analyse comparative des données fournies par le CPCCAF 2025 (tableau 1.2) et celles issues du CIA World Factbook ainsi que de la Banque mondiale révèle une cohérence générale des résultats. Dans les quatre régions étudiées, le secteur des services prédomine au sein des petites et moyennes entreprises (PME), avec une proportion variant de 40 % en Afrique centrale à 65 % en Afrique de l'Est et de l'océan Indien.

Tableau 1.2 Répartition du secteur d'activité en % des entreprises selon leur zone géographique



Source : Baromètre CPCCAF 2025

Lecture : En Afrique du Nord, 21% des entreprises interrogées sont du secteur primaire.

En **Afrique centrale**, si le secteur tertiaire représente 40 % de l'activité économique, le secteur agricole concerne près d'un tiers des entreprises (31 %). Cette prépondérance est attribuable à la forte proportion de la population rurale dépendant d'activités agricoles, souvent exercées au sein de structures de petite taille et parfois informelles. De plus, le secteur industriel, qui représente 29 %, bénéficie de l'exploitation de ressources naturelles abondantes telles que le pétrole, le bois et les minéraux, contribuant ainsi à maintenir une base secondaire robuste dans cette région.

En **Afrique du Nord**, la structure économique se caractérise par l'importance du secteur tertiaire, qui représente 45 % de l'activité, englobant des domaines tels que le commerce, la finance, les transports et le tourisme. La part relativement faible de l'agriculture, à 21 %, illustre une réalité déjà mise en lumière par les statistiques régionales : l'Afrique du Nord est la région du continent où la proportion de la population active engagée dans le secteur agricole est la plus réduite.

En **Afrique de l'Ouest**, les données corroborent l'orientation marquée vers les services, qui représentent 52 % de l'économie, bien que les secteurs primaire (21 %) et secondaire (27 %) soient également présents. L'absence des données du Burkina-Faso, du Mali et du Niger dans cette édition peut avoir influencé la répartition sectorielle observée dans cette région l'an dernier où le poids du secteur primaire était légèrement supérieur.

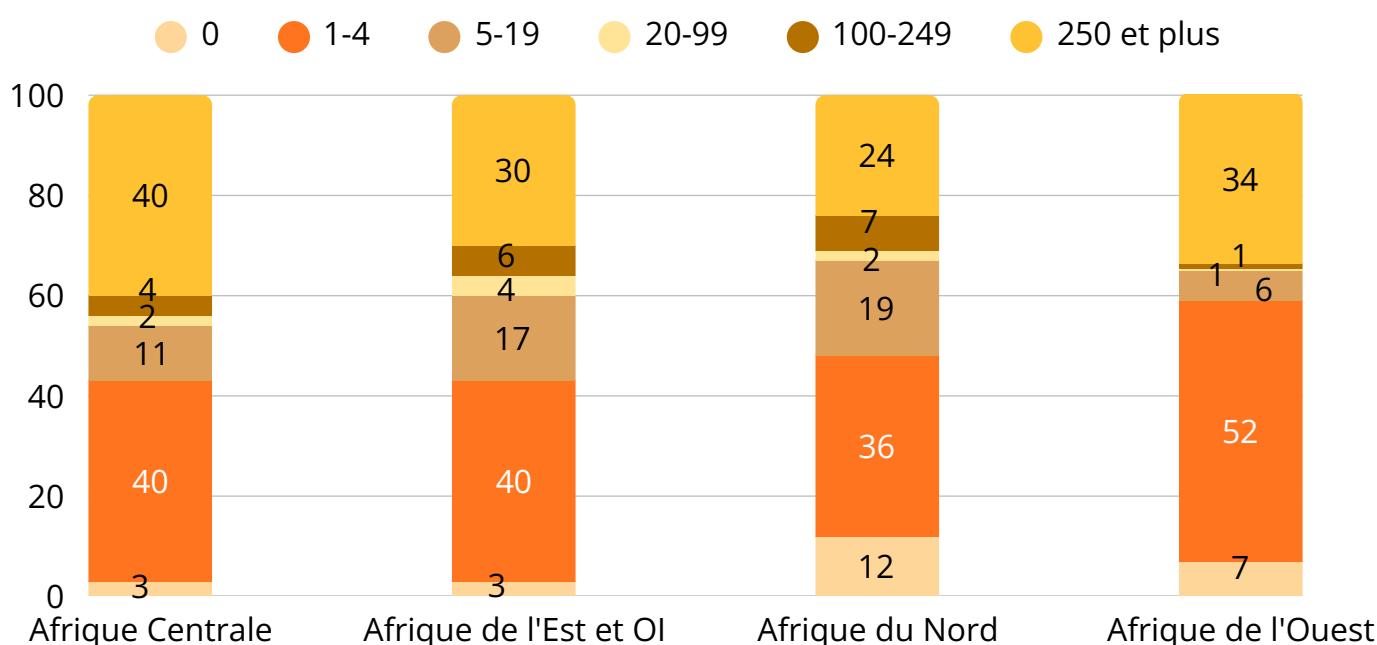
Enfin, l'**Afrique de l'Est et de l'océan Indien** se distingue par une prépondérance du secteur tertiaire, qui atteint 65 %, bien au-dessus de la moyenne continentale de 47 %. Les secteurs agricole et industriel, quant à eux, ne représentent respectivement que 18 % et 17 %, des proportions relativement faibles, témoignant d'un processus d'urbanisation et d'une diversification progressive vers des activités de services.

Dans l'ensemble, les données du Baromètre 2025 confirment que le secteur tertiaire constitue le fondement principal de l'activité des PME francophones africaines, représentant 47 % de l'ensemble, tandis que l'agriculture (24 %) et l'industrie (29 %) demeurent des piliers essentiels dans certaines régions, notamment en Afrique centrale.

1.3 - L'effectif

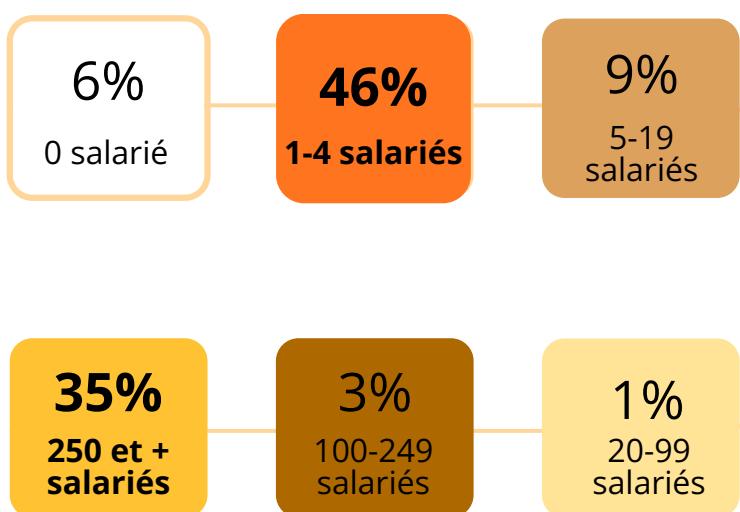
Les résultats de l'enquête mettent en évidence l'influence majeure de la taille des entreprises sur leurs performances, un facteur déterminant qui façonne tant leurs besoins que les défis auxquels elles font face. Le graphique 1.3 illustre une tendance structurelle bien connue : le secteur privé dans les pays francophones d'Afrique est majoritairement dominé par les micro et petites entreprises, c'est-à-dire celles qui emploient moins de 20 salariés.

Tableau 1.3 Effectif salariés en % des entreprises selon la zone



Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) constituent presque l'intégralité de l'échantillon, soulignant leur rôle prépondérant dans l'économie formelle.

Total général



Néanmoins, des disparités régionales se dessinent. En **Afrique de l'Ouest**, les très petites entreprises (1 à 4 salariés) sont surreprésentées, atteignant 52 %, ce qui témoigne de l'importance du commerce local et des services. En revanche, en **Afrique du Nord**, cette catégorie ne représente que 36 %, au bénéfice des entreprises de taille moyenne indiquant ainsi une structure productive plus développée. L'**Afrique centrale** présente un profil plus équilibré, avec 40 % de très petites entreprises et une proportion équivalente d'unités de taille moyenne. Enfin, l'**Afrique de l'Est et de l'océan Indien** se distingue par une part significative de PME intermédiaires, atteignant 30 % pour celles employant entre 20 et 99 salariés.

Les grandes entreprises, celles comptant 100 salariés ou plus, demeurent en minorité, représentant environ 3 % de l'ensemble, avec une présence légèrement plus prononcée en **Afrique du Nord** (7 %).

Les résultats montrent que si les micro-entreprises restent largement majoritaires, les entreprises de taille moyenne jouent elles aussi un rôle essentiel dans l'équilibre économique, particulièrement au **Cameroun**, en **République Démocratique du Congo** (RDC) et en **Tunisie**. Rappelons que l'échantillon reflète principalement les entreprises officiellement déclarées et en lien avec les chambres consulaires ; une part significative du secteur informel, qui englobe la majorité des micro-unités, reste ici sous-représentée. En RDC, par exemple, on estime qu'en 2020, près de 3,4 millions d'entreprises informelles étaient en activité, représentant environ 99 % du secteur privé.

1.4 - L'ancienneté des entreprises : un tissu entrepreneurial jeune

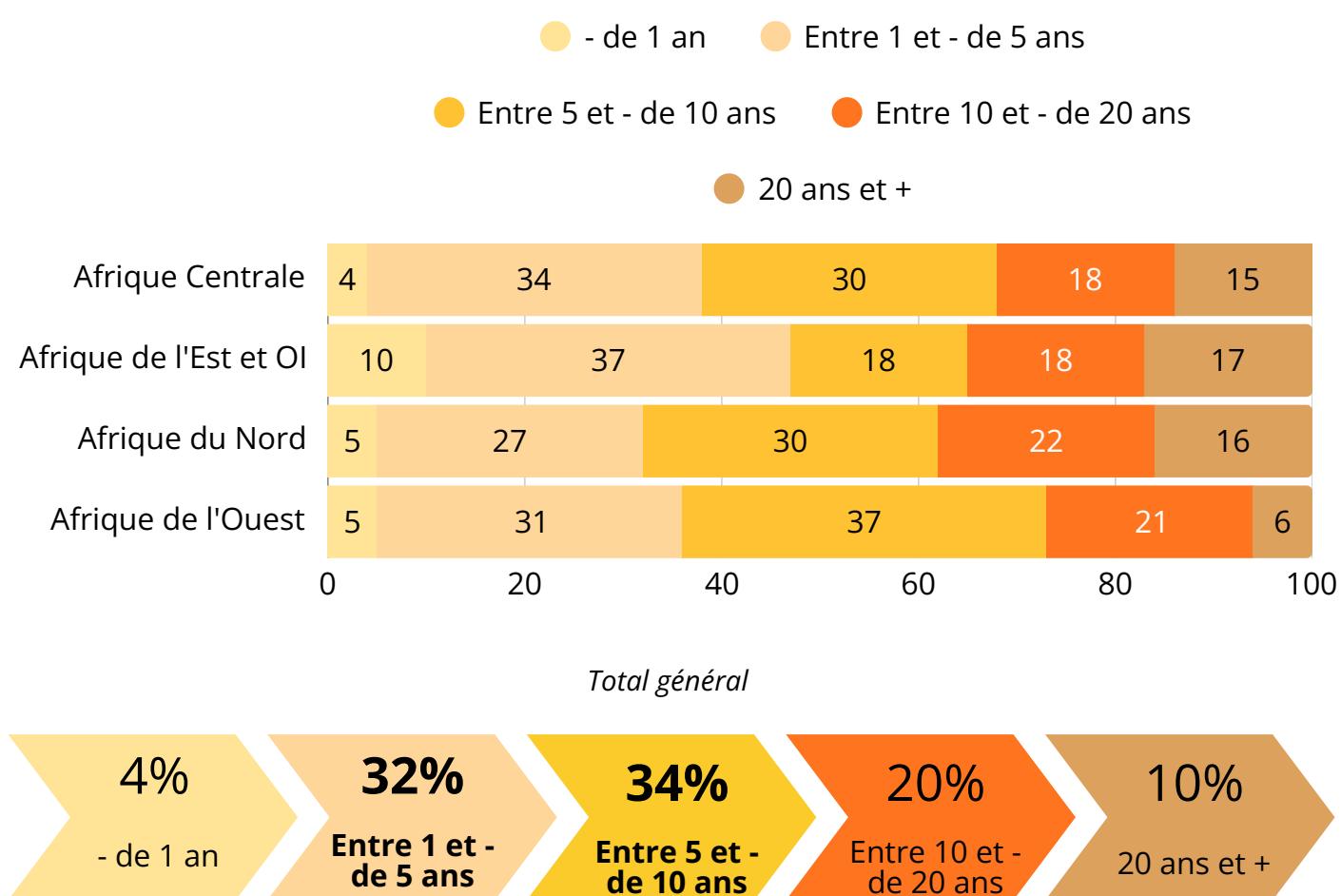
Les résultats de l'enquête 2025 mettent en évidence la prévalence d'une jeunesse marquée au sein du paysage entrepreneurial francophone : près de 66 % des entreprises sondées affichent une ancienneté inférieure à dix ans, (32 % sont âgées de 1 à 5 ans et 34 % de 5 à 10 ans). En revanche, seules 10 % des entreprises dépassent deux décennies d'existence.

Cette observation s'inscrit dans un cadre plus vaste, caractérisé par des dynamiques similaires à travers le continent. La Banque mondiale (2024) souligne que près de 80% des PME établies en Afrique subsaharienne ne parviennent pas à dépasser leur cinquième année, un taux d'échec qui excède de manière significative celui observé dans d'autres régions émergentes. À cet égard, la prédominance des entreprises de moins de 10 ans peut être interprétée à la fois comme un indicateur d'une vitalité entrepreneuriale et comme le reflet d'un environnement institutionnel et financier encore peu propice à la consolidation.



L'analyse de la structure de l'échantillon révèle cependant des disparités régionales : en Afrique de l'Ouest, plus d'un tiers des entreprises (37 %) se situent dans la tranche des 5 à 10 ans, ce qui confirme une phase de consolidation, bien que la proportion d'entreprises anciennes y demeure faible (6 %). En **Afrique Centrale**, la répartition est relativement équilibrée entre les jeunes entreprises (34 % de 1 à 5 ans) et celles plus établies (30 % de 5 à 10 ans), illustrant un tissu entrepreneurial en évolution. À l'inverse, l'**Afrique du Nord** présente une situation distincte, avec une proportion plus élevée d'entreprises âgées de 10 à 20 ans (22 %), ce qui témoigne d'une stabilité relative. La région de l'**Est et de l'Océan Indien**, quant à elle, se distingue par la plus forte concentration d'entreprises de moins de 5 ans (47 %), dont 10 % ont été créées depuis moins d'un an, signalant ainsi un essor entrepreneurial récent.

Tableau 1.4 L'ancienneté des entreprises en % selon leur zone



Ces résultats trouvent un écho dans les données nationales. Au **Sénégal**, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) estime que plus de 70 % des entreprises formelles ont moins de 10 ans, confirmant ainsi la jeunesse du tissu productif [ANSD, 2023]. En **Côte d'Ivoire**, le CEPICI indique qu'en dépit d'un nombre record de créations dépassant 20 000 par an depuis 2021, le taux de survie à cinq ans demeure inférieur à 40 % [CEPICI, 2023]. Au **Maroc**, les initiatives publiques proactives telles que « Maroc PME » et le « Fonds Innov Invest » ont contribué à la création de plus de 95 323 entreprises en 2024, représentant une augmentation de 26 % par rapport à 2019 (et +1,5% comparé à 2023), ce qui explique qu'environ 45 % des entreprises y aient moins de 5 ans [OMPIC, 2024].

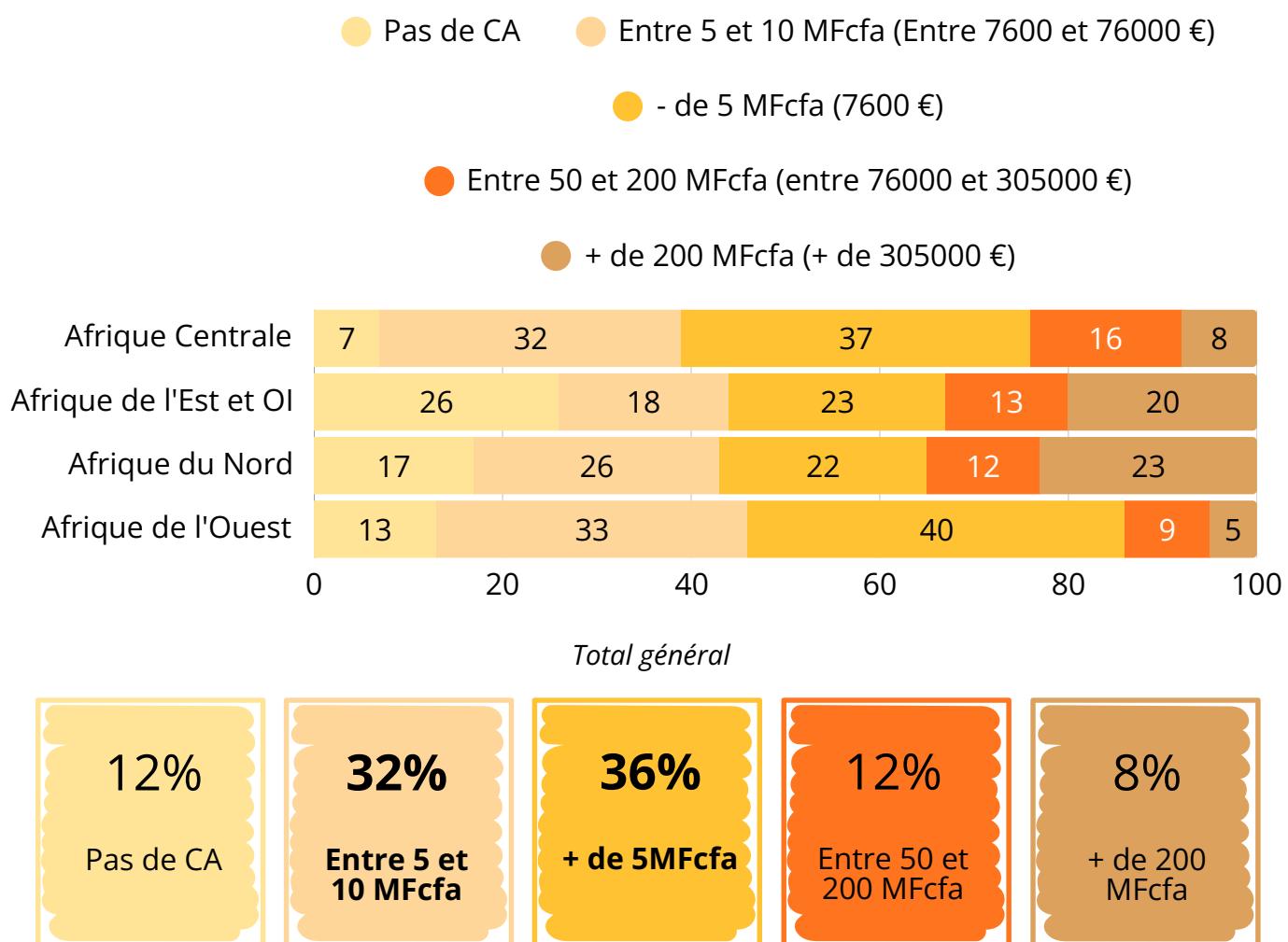
Ainsi, ces données confirment que le paysage entrepreneurial francophone est dominé par des structures jeunes, reflet d'une dynamique de création soutenue mais également d'une mortalité élevée. Bien que cette jeunesse témoigne d'une vitalité indéniable, elle souligne **l'urgence de renforcer les politiques de soutien à la pérennisation des PME**, notamment en matière d'accès au financement, de formation managériale et d'accompagnement à la formalisation [BAD, 2023].

1.5 – Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente un indicateur fondamental pour décrire la configuration économique des entreprises, bien qu'il faille aussi en reconnaître les limites. Pour uniformiser les comparaisons, les montants ont été convertis en Franc CFA (1 € ≈ 656 FCFA), la monnaie officielle utilisée dans plus de la moitié des pays concernés par l'étude. Toutefois, il convient d'interpréter avec précaution les disparités de chiffre d'affaires entre les différentes régions, car celles-ci peuvent également refléter des disparités en termes de niveaux de vie et de productivité.

L'analyse des données révèle qu'une proportion significative d'entreprises, soit plus de quatre-vingts pour cent (84 %), déclare un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions de FCFA (76 625 K€). Parmi celles-ci, près d'un tiers (32 %) génère moins de 5 millions de FCFA, ce qui met en lumière la modeste capacité d'accumulation de capital de la majorité des PME interrogées.

Tableau 1.5 Répartition en % du chiffre d'affaires (HT) sur l'année écoulée selon la zone géographique



La part des entreprises n'ayant pas encore enregistré de chiffre d'affaires s'élève à 12 % au total, atteignant des taux de 17 % en **Afrique du Nord** et de 25 % dans la région de l'**Est et de l'Océan Indien**, ce qui s'explique par la forte proportion de jeunes entreprises n'ayant pas encore finalisé leur premier exercice.

À l'opposé, seules 12 % des entreprises déclarent un chiffre d'affaires oscillant entre 50 et 200 millions de FCFA, tandis que 8 % affichent un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de FCFA.

L'analyse des tendances temporelles révèle des mouvements notables au sein des secteurs économiques. En **Afrique du Nord**, une comparaison avec les données de 2019 indique une diminution de 7,5 points de la proportion d'entreprises réalisant moins de 5 millions de FCFA, tandis qu'une augmentation de la part d'entreprises générant entre 5 et 50 millions de FCFA s'observe, suggérant ainsi une tendance à la recentralisation vers des revenus intermédiaires. En revanche, en **Afrique de l'Ouest**, la proportion d'entreprises affichant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de FCFA a chuté, passant de 20 % en 2019 à moins de 15 % en 2024. Ce déclin peut être attribué à l'impact durable de la crise sanitaire sur le secteur privé.

Le tableau 1.6 illustre une corrélation claire entre la taille des effectifs permanents et le niveau de chiffre d'affaires. Près de 49 % des très petites entreprises, comptant entre 1 et 4 salariés, rapportent un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de FCFA, et plus de 77 % demeurent sous la barre des 50 millions de FCFA. Les structures individuelles ou dépourvues de salariés indiquent pour la majorité un chiffre d'affaires nul ou inférieur à 5 millions.

Tableau 1.6 Répartition des entreprises selon leur taille et leur chiffre d'affaires (en %)

Effectifs (salariés)	- de 5 MFcfa	5-50 MFcfa	50-200 MFcfa	>200 MFcfa	Pas de CA
0	47%	6,30%	0,30%	0	44,60%
1-4	49,10%	27,50%	5,30%	0,50%	13,30%
5-19	26,20%	39,90%	13,50%	4,40%	9,50%
20-99	16,40%	24,20%	25,20%	22,20%	5,10%
100-249	10,80%	27,00%	13,50%	37,80%	6,80%
250 et plus	0	10%	14%	56,00%	8%



L'augmentation du nombre de salariés est corrélée à une hausse de la probabilité de réaliser un chiffre d'affaires plus substantiel. Parmi les petites et moyennes entreprises (PME) comptant entre 5 et 19 salariés, près de 40 % génèrent un chiffre d'affaires compris entre 5 et 50 millions de FCFA, tandis que plus de 17 % dépassent les 50 millions, ce qui illustre un effet de seuil associé à la croissance interne. Pour les entreprises employant entre 20 et 99 salariés, la répartition des chiffres d'affaires est plus équilibrée : environ 41 % d'entre elles dépassent les 50 millions de FCFA, dont 22 % franchissent le seuil des 200 millions, attestant ainsi de leur capacité à atteindre des niveaux de performance significatifs.

Les entreprises de 100 à 249 salariés se distinguent par un profil caractéristique de grande PME : près de 52 % d'entre elles réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de FCFA, dont 37,8 % excèdent les 200 millions. Cette proportion est supérieure à celle observée dans les entreprises de 250 salariés ou plus, parmi lesquelles 56 % affichent un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de FCFA, bien qu'une part non négligeable (près d'un tiers) demeure en dessous de ce seuil, ce qui souligne l'hétérogénéité au sein du tissu des grandes entreprises interrogées.

Ces résultats corroborent l'idée selon laquelle la taille des effectifs constitue un facteur déterminant du chiffre d'affaires : plus une entreprise dispose de salariés permanents, plus elle a de chances de générer un volume d'activité élevé. Cependant, la présence de grandes structures qui stagnent à des niveaux intermédiaires de chiffre d'affaires met en lumière le fait que la croissance n'est pas un processus automatique et qu'elle dépend également d'autres variables telles que la productivité, l'accès aux marchés et la qualité du management.

En Bref

L'analyse de la population d'entreprises pour l'année 2025 met en lumière la prévalence des petites et moyennes entreprises (PME), puisque plus de deux tiers d'entre elles emploient moins de 20 salariés permanents.

Le paysage économique demeure largement formel au sein de l'échantillon, avec près de 90 % des entreprises enquêtées dûment enregistrées.

En termes de performance économique, la majorité des entreprises se situe dans la catégorie des chiffres d'affaires intermédiaires, avec une concentration dans la fourchette de 5 à 50 millions de FCFA, représentant environ 40 % de l'échantillon, tandis qu'une proportion infime, inférieure à 10 %, dépasse les 200 millions de FCFA.

Ce tableau caractérise le profil typique des PME francophones : des entités relativement jeunes, de taille modeste et encore restreintes en termes de volume d'activité, mais qui jouent un rôle fondamental dans la structure du secteur privé.



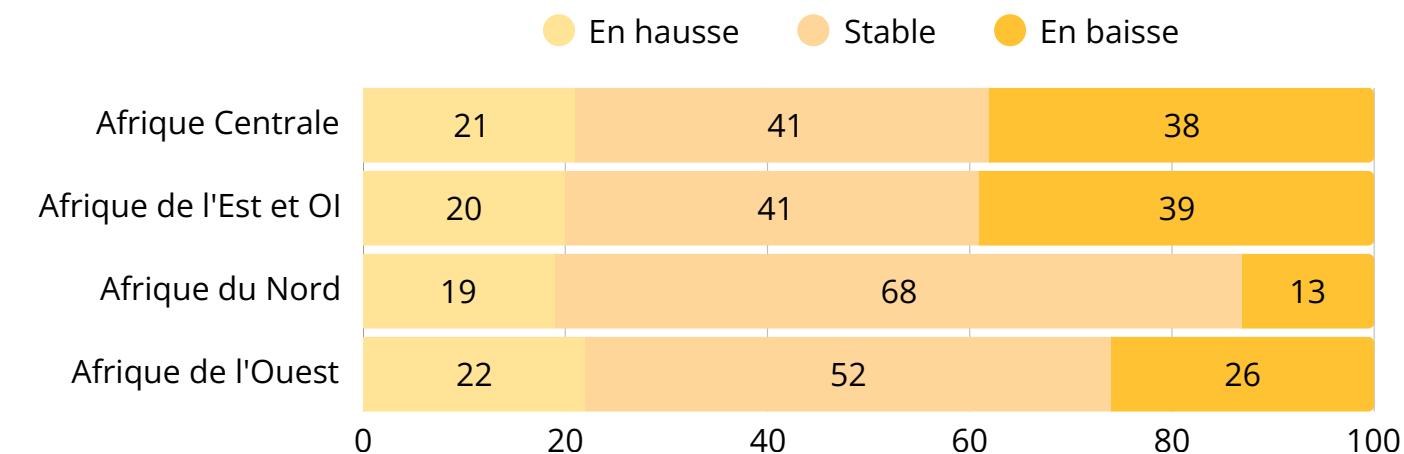
LE CLIMAT DES AFFAIRES POUR LES PME EN AFRIQUE FRANCOPHONE

2.1 La santé économique des entreprises : une situation plutôt stable

Le tableau 2.1 illustre les évolutions du chiffre d'affaires rapportées par les entreprises au cours de l'année passée. De manière générale, une entreprise sur deux a réussi à préserver un chiffre d'affaires constant, tandis que près de 30 % signalent une diminution, et un peu plus de 20 % constatent une augmentation. Ce constat reflète une résilience relative, bien que le tout soit influencé par des disparités régionales.

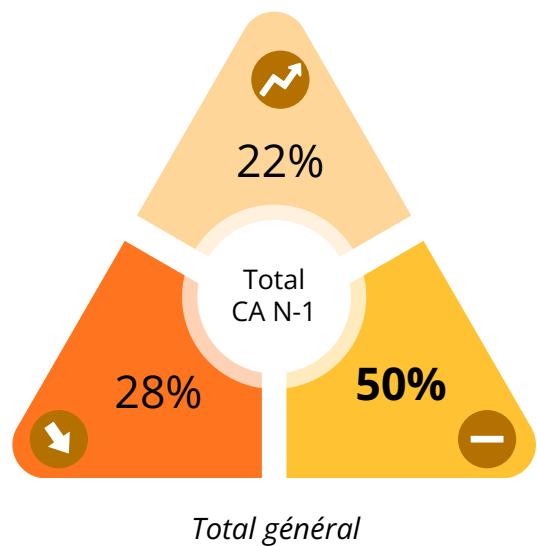
En **Afrique du Nord**, la stabilité prédomine : près de 70 % des entreprises affichent un chiffre d'affaires stable, tandis que la proportion d'entreprises enregistrant une hausse ne s'élève qu'à 19 %, ce qui représente le taux le plus bas parmi les différentes zones analysées. En revanche, seulement 13 % des entreprises subissent une diminution de leur chiffre d'affaires, un chiffre nettement inférieur à la moyenne générale.

Tableau 2.1 : Evolution du chiffre d'affaires en % sur l'année passée selon la zone



En **Afrique Centrale** et **Afrique de l'Est-OI**, la distribution des résultats est plus homogène. Dans ces deux régions, environ 40 % des entreprises font état d'une baisse de leur chiffre d'affaires (38 % en Afrique Centrale et 39 % en Afrique de l'Est), tandis qu'une proportion équivalente signale une stabilité (41 %). Les augmentations demeurent modestes, se chiffrant autour de 20 %.

Pour l'**Afrique de l'Ouest**, la situation apparaît légèrement plus favorable, bien que la stabilité reste prédominante (52 %). 26% des entreprises rapportent une diminution de leur chiffre d'affaires, tandis que la proportion d'entreprises enregistrant une hausse atteint 22 %, un niveau qui se rapproche de la moyenne globale et qui surpasse les résultats observés en **Afrique du Nord et de l'Est**.



L'état économique des entreprises francophones en Afrique demeure globalement stable, avec toutefois des disparités régionales notables : la stabilité prédomine en **Afrique du Nord**, tandis que l'**Afrique de l'Est** et l'**Afrique centrale** connaissent une plus grande disparité. L'**Afrique de l'Ouest** présente, quant à elle, une situation relativement équilibrée.



2.1.1 Chiffre d'affaires en % et ancienneté de l'entreprise

Pour affiner la caractérisation des entreprises en fonction de l'évolution de leur chiffre d'affaires, il est judicieux d'analyser cette variable en relation avec l'ancienneté des structures. Les résultats révèlent des dynamiques variées en fonction des régions.

Afrique centrale : Les résultats indiquent une certaine homogénéité. Les entreprises âgées de 5 à 10 ans affichent une stabilité légèrement supérieure (54 %), mais dans toutes les tranches d'ancienneté, environ un tiers des structures rapporte une diminution de leur chiffre d'affaires, tandis qu'un cinquième observe une augmentation. L'influence de l'ancienneté semble donc limitée dans cette région, suggérant un environnement où les contraintes structurelles impactent toutes les catégories d'entreprises de manière similaire.

AF. Centrale	En hausse	Stable	En baisse
<1 an	15%	27%	36%
≥1 et <5 ans	16%	53%	30%
≥5 et <10 ans	21%	54%	24%
≥10 et <20 ans	21%	47%	31%
>20 ans	21%	39%	39%

Afrique de l'Est et Océan Indien : La situation y est plus nuancée. Les entreprises récentes (moins de 5 ans) présentent un taux de stabilité avoisinant les 48%, tandis que celles âgées de 5 à 10 ans subissent des baisses plus fréquentes (45 %). Pour les structures ayant entre 10 et 20 ans, la répartition est relativement équilibrée (37 % en déclin, 39 % stables, 20 % en croissance), bien que la taille restreinte de l'échantillon invite à la prudence dans l'interprétation des résultats. Dans l'ensemble, cette zone demeure marquée par une fragilité persistante, où la dégradation du chiffre d'affaires affecte toutes les catégories d'entreprises.

AF. Est et OI	En hausse 	Stable 	En baisse 
<1 an	0%	40%	10%
≥1 et <5 ans	13%	48%	33%
≥5 et <10 ans	15%	39%	45%
≥10 et <20 ans	20%	39%	37%
>20 ans	13%	43%	43%

Afrique du Nord : La stabilité est largement majoritaire dans toutes les catégories d'ancienneté, oscillant entre 51 % et 74 %. De plus, la proportion d'entreprises connaissant une croissance augmente avec l'ancienneté : 12 % pour celles de moins de 5 ans, 31 % pour celles de 10 à 20 ans, et 33 % pour celles de plus de 20 ans. Cette région se distingue en ce sens que, pour les entreprises ayant plus de 20 ans, le taux de croissance (33 %) dépasse considérablement celui des entreprises en déclin (5 %), confirmant que l'ancrage et l'expérience constituent des atouts compétitifs significatifs.

AF. Nord	En hausse 	Stable 	En baisse 
<1 an	14%	71%	6%
≥1 et <5 ans	12%	74%	8%
≥5 et <10 ans	12%	69%	13%
≥10 et <20 ans	31%	57%	12%
>20 ans	33%	51%	5%

Afrique de l'Ouest : La stabilité prédomine parmi les entreprises de moins de dix ans, représentant environ 32 à 56 % de ce segment. Cependant, on observe une augmentation significative de la proportion d'entreprises enregistrant une diminution de leur chiffre d'affaires à mesure que l'ancienneté croît. En effet, 30 % des entreprises âgées de 10 à 20 ans et 45 % de celles ayant plus de 20 ans constatent un recul de leur activité. Malgré cela, ces dernières sont également parmi les plus nombreuses à signaler une augmentation de leur chiffre d'affaires (21 %), ce qui témoigne d'une résilience notable au sein des structures bien établies.

AF. Ouest	En hausse	Stable	En baisse
<1 an	13%	56%	18%
≥1 et <5 ans	21%	37%	41%
≥5 et <10 ans	23%	42%	33%
≥10 et <20 ans	21%	46%	30%
>20 ans	21%	32%	45%

En synthèse, l'analyse croisée révèle que les jeunes entreprises (moins de dix ans d'existence), conservent un potentiel de croissance en raison de leur aptitude à conquérir de nouveaux marchés. En revanche, les entreprises plus établies affichent des trajectoires divergentes : elles bénéficient d'une dynamique plus positive en **Afrique du Nord**, tandis qu'elles rencontrent des défis plus marqués en **Afrique de l'Ouest** et dans la **région Est**. Concernant l'**Afrique Centrale**, il apparaît que la performance des entreprises est davantage influencée par le contexte général que par leur ancienneté.

2.1.2 Chiffre d'affaires et secteurs d'activités

L'ancienneté d'une entreprise révèle certaines tendances, mais c'est en intégrant la variable relative au secteur d'activité que l'on peut approfondir l'analyse des évolutions observées. Les tableaux 2.3 offrent une vue d'ensemble de la répartition du chiffre d'affaires des petites et moyennes entreprises (PME) en fonction des principaux secteurs économiques.



En ce qui concerne l'**Afrique du Nord** (tableau 2.3.1), l'évolution du chiffre d'affaires est assez modeste et se répartit de manière assez homogène entre les différents secteurs. Le secteur primaire se démarque légèrement, avec 22,5 % des entreprises agricoles signalant une augmentation de leur chiffre d'affaires, surpassant ainsi les secteurs secondaire (17,9 %) et tertiaire (17,6 %). Mais c'est aussi dans ce secteur que la baisse de CA est la plus élevée (15%). La stabilité prédomine néanmoins dans cette région, notamment au sein de l'industrie et des services, où plus de 70 % des entreprises affichent un chiffre d'affaires constant d'une année sur l'autre. En revanche, la proportion d'entreprises enregistrant une baisse de leur chiffre d'affaires est la plus faible parmi toutes les zones analysées.

Ces données corroborent l'idée que l'Afrique du Nord présente un profil plus stable par rapport aux autres régions francophones, caractérisée par un tissu productif où les fluctuations du chiffre d'affaires demeurent limitées, et où l'agriculture occupe une fonction essentielle dans le soutien à la croissance économique.

Tableau 2.3.1 Répartition des PME nord africaines selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	En hausse	Stable	En baisse	Total général
Primaire	22,50%	62,50%	15%	100%
Secondaire	17,90%	73,20%	8,90%	100%
Tertiaire	17,60%	72,70%	9,70%	100%
Tous secteurs	19,30%	69,50%	11,20%	100%



Dans la région de l'**Afrique de l'Ouest** (voir tableau 2.3.2), les résultats révèlent des dynamiques sectorielles distinctes. Le secteur tertiaire affiche une certaine résilience, avec 44,1 % des entreprises rapportant un chiffre d'affaires stable, tandis que 37,4 % subissent une diminution, ce qui dépasse légèrement la moyenne régionale établie à 33,6 %. À l'opposé, le secteur primaire subit les impacts les plus sévères : 29,5 % des entreprises agricoles constatent une chute de leur chiffre d'affaires, alors que seulement 32,4 % signalent une augmentation, ce qui témoigne d'une vulnérabilité marquée face aux fluctuations économiques et aux conditions climatiques. Le secteur secondaire, quant à lui, affiche des résultats similaires à la moyenne régionale, avec 35,6 % des entreprises affichant une stabilité et 34 % enregistrant une baisse.

Tableau 2.3.2 Répartition des PME uest africaines selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	En hausse	Stable	En baisse	Total général
Primaire	32,40%	38,10%	29,50%	100%
Secondaire	30,40%	35,60%	34%	100%
Tertiaire	18,50%	44,10%	37,40%	100%
Tous secteurs	27,10%	39,30%	33,60%	100%

Au sein du secteur primaire, les entreprises connaissent une stabilité inférieure à celle de la moyenne (35,1 % contre 39,3 %), et se montrent plus sensibles aux variations, qu'elles soient positives ou négatives.

En revanche, près de 60 % des entreprises du secteur tertiaire ont maintenu leur chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois. Le secteur secondaire suit également une dynamique proche de la moyenne, bien que les entreprises industrielles soient légèrement plus nombreuses à avoir enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires.

Comparée à la dynamique observée en **Afrique du Nord**, l'activité des entreprises du secteur tertiaire en **Afrique de l'Ouest** est moins stable (44,1 % contre 72,7 %), et le nombre d'entreprises enregistrant une baisse est significativement plus élevée (37,4 % à l'Ouest contre 9,7 % au Nord).



Dans la région de l'**Afrique Centrale** (voir tableau 2.3.3), les chiffre d'affaires révèlent des disparités selon les secteurs d'activité. Le secteur primaire est marqué par une certaine instabilité : seulement 41,5 % des entreprises de ce secteur rapportent un chiffre d'affaires constant, tandis que 40,8 % constatent une diminution et 17,6 % un accroissement, ce qui peut indiquer une sensibilité accrue aux variations de la demande ainsi qu'aux contraintes structurelles. En revanche, avec plus de la moitié des entreprises (53,6 %) déclarant un chiffre d'affaires stable, le secteur tertiaire consolide son rôle de moteur de la stabilité économique de la région, à l'instar des services en Afrique de l'Ouest.



Cependant, les variations les plus significatives se retrouvent dans le secteur secondaire. En effet, en Afrique Centrale, près de 42,9 % des entreprises industrielles signalent une diminution de leur chiffre d'affaires, un taux supérieur de plus de 5 points à la moyenne régionale, tandis que le secteur observe également le pourcentage le plus élevé de chiffres d'affaires en hausse.

Malgré tout, les dynamiques globales se révèlent comparables : le secteur tertiaire apparaît comme le plus stable, tandis que l'industrie rencontre des défis plus conséquents. Ces observations corroborent l'idée que le climat des affaires en Afrique centrale est caractérisé par une fragilité particulière du secteur industriel, dans un contexte où l'agriculture et les services oscillent entre instabilité et résilience.

Tableau 2.3.3 Répartition des PME d'Afrique Centrale selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	En hausse	Stable	En baisse	Total général
Primaire	17,60%	41,50%	40,80%	100%
Secondaire	29,50%	27,70%	42,90%	100%
Tertiaire	18,80%	53,60%	27,60%	100%
Tous secteurs	22%	40,90%	37,10%	100%

La situation économique en **Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien** (f. tableau 2.3.4) se caractérise globalement par une certaine stabilité du chiffre d'affaires, pour 41,7 % des entreprises enquêtées, contre près de la moitié des entreprises en **Afrique de l'Ouest**, plus de 40 % en **Afrique Centrale**, et environ 70 % en **Afrique du Nord**. Parallèlement, 27,7 % des entreprises signalent une augmentation de leur chiffre d'affaires, ce qui représente une proportion supérieure à celle observée dans les autres régions, où elle se situe entre 18 et 22 %. 30,6 % des entreprises font état d'une diminution, un chiffre qui reste inférieur à celui constaté en **Afrique Centrale** et **Afrique de l'Ouest**.

Le secteur primaire se distingue par sa performance remarquable, avec 50 % des entreprises indiquant une croissance de leur chiffre d'affaires.

S'il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation de ces données, compte tenu de la taille réduite de l'échantillon dans cette région, ces résultats suggèrent que l'**Afrique de l'Est** représente un espace propice à des trajectoires de croissance plus accentuées, particulièrement dans le secteur primaire, tout en soulignant l'importance des risques de fluctuations qui l'accompagnent.



Tableau 2.3.4 Répartition des PME d'Afrique de l'Est et Océan Indien selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	En hausse	Stable	En baisse	Total général
Primaire	50%	33,30%	16,70%	100%
Secondaire	19,20%	46,20%	34,60%	100%
Tertiaire	13,90%	45,60%	40,50%	100%
Tous secteurs	27,70%	41,70%	30,60%	

2.1.3 Chiffre d'affaires et dynamique de croissance

Dans la région de l'**Afrique du Nord** (cf. tableau 2.4.1), il est manifeste que la probabilité d'observer une augmentation du chiffre d'affaires d'une entreprise croît proportionnellement à la taille de ce dernier. En effet, seulement 8,7 % des entreprises enregistrant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de FCFA font part d'une hausse, tandis que ce pourcentage s'élève à 13,9 % pour celles dont le chiffre d'affaires se situe entre 5 et 50 millions de FCFA. Ce chiffre atteint 21,4 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 50 et 200 millions, et plus de 45 % lorsque le chiffre d'affaires dépasse 200 millions de FCFA.

Cette corrélation est particulièrement marquante et illustre que les entreprises les mieux structurées, souvent caractérisées par un effectif permanent plus conséquent, profitent d'un effet cumulatif qui renforce leur potentiel de croissance (cf. tableau 1.6). Les petites et moyennes entreprises (PME) dont le chiffre d'affaires est inférieur à 200 millions de FCFA se distinguent quant à elles par une stabilité relative de leurs résultats, avec des taux variant entre 58 et 74 % selon les différentes catégories.

Tableau 2.4.1 Répartition des PME nord africaines selon leur CA et son évolution

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200MFcfa
8,70%	13,90%	21,40%	45,50%
74%	66,70%	64,30%	39,40%
17,30%	19,40%	14,30%	15,20%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

Dans la région de l'**Afrique de l'Ouest** (cf. tableau 2.4.2), une tendance similaire se dessine : les entreprises affichant un chiffre d'affaires déjà substantiel constatent les taux de croissance les plus importants. En effet, 41,3 % des petites et moyennes entreprises (PME) dont le chiffre d'affaires dépasse 200 millions de FCFA ont constaté une augmentation au cours des douze derniers mois, tandis que ce chiffre n'atteint que 15,2 % pour celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 millions de FCFA. 25,5 % des PME intermédiaires (chiffre d'affaires entre 5 et 50 millions de FCFA), rapportent quant à elle une diminution, contre près d'un tiers pour les autres catégories, en particulier les plus petites entreprises, traduisant une moindre vulnérabilité aux difficultés économiques.

Ces données appuient l'idée selon laquelle, tant en **Afrique de l'Ouest** qu'en **Afrique du Nord**, la robustesse d'une entreprise, évaluée à travers le volume de son chiffre d'affaires, constitue un déterminant fondamental de sa dynamique de croissance. Plus le chiffre d'affaires initial est élevé, plus la capacité à enregistrer une progression est prononcée, illustrant ainsi l'existence d'un cercle vertueux reliant performance antérieure, taille critique et perspectives de développement futur.

Tableau 2.4.2 Répartition des PME ouest africaines selon leur CA et son évolution

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200MFcfa
15,20%	18,60%	22,50%	41,30%
62,40%	55,90%	54,80%	38,90%
22,40%	25,50%	22,70%	19,80%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

Dans la région de l'**Afrique Centrale** (cf. tableau 2.4.3), les entreprises dont le chiffre d'affaires excède 200 millions de FCFA sont les plus susceptibles d'afficher à la fois une augmentation (38,5 %) et une diminution (26,9 %) de leur activité. Cette catégorie se distingue ainsi par une variabilité plus prononcée, ce qui indique une vulnérabilité accrue face aux fluctuations du marché, tout en laissant entrevoir un réel potentiel de croissance. En revanche, les entreprises de plus modeste envergure (CA inférieur à 5 millions de FCFA), se caractérisent par une stabilité plus marquée (63,9 %).

Ce schéma de comportement est comparable à celui observé en **Afrique du Nord et de l'Ouest**, bien qu'il soit plus accentué en **Afrique Centrale**, où les variations extrêmes, tant à la hausse qu'à la baisse, se concentrent principalement au sein des entreprises de plus grande taille.

Tableau 2.4.3 Répartition des PME d'Afrique Centrale selon leur CA et son évolution

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200MFcfa
12,80%	19%	16,70%	38,50%
63,90%	47,60%	58,30%	34,60%
23,30%	33,30%	34,60%	26,90%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

Dans la région de l'**Afrique de l'Est et de l'Océan Indien** (cf. tableau 2.4.4), la même tendance s'observe. Les sociétés indiquant un chiffre d'affaires excédant 200 millions de FCFA connaissent une évolution globalement favorable (42,9% mentionnent une progression), tandis que seulement 21,4 % connaissent une contraction, ce qui constitue le taux de baisse le plus faible de la région. En revanche, les petites et moyennes entreprises (PME) de taille intermédiaire se révèlent particulièrement exposées : parmi celles générant un chiffre d'affaires compris entre 5 et 50 millions de FCFA, 32,8 % font part d'une diminution, et 20 % de celles dont le CA se situe entre 50 et 200 millions subissent également une baisse, des proportions nettement supérieures à celles observées chez les grandes entreprises.

Ces résultats mettent en lumière l'existence d'un seuil critique : bien que les très petites entreprises demeurent relativement stables, ce sont les PME intermédiaires qui ressentent le plus les fluctuations économiques, tandis que les grandes structures réussissent à maintenir et à renforcer leur croissance.

Tableau 2.4.4 Répartition des PME d'Afrique de l'Est selon leur CA et son évolution

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200MFcfa
 11,50%	 15,60%	 20%	 42,90%
 61,50%	 51,60%	 60%	 35,70%
 27%	 32,80%	 20%	 21,40%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

2.2 – Les facteurs de variation d'activité avancés par les entreprises

Les données fournies par le Baromètre indiquent clairement que la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) est principalement tributaire de l'augmentation du volume des ventes ou du carnet de commandes, une tendance soulignée par 76 % des répondants. Vient ensuite, l'accès à de nouveaux marchés, mentionné par 45 % des entreprises. L'analyse fait ressortir des particularités régionales.

En **Afrique Centrale**, la progression des ventes (76 %) et l'ouverture vers de nouveaux marchés (48 %) se distinguent comme les principaux moteurs de croissance, tandis que l'innovation (27 %) et les aides publiques (13 %) jouent également un rôle non négligeable.

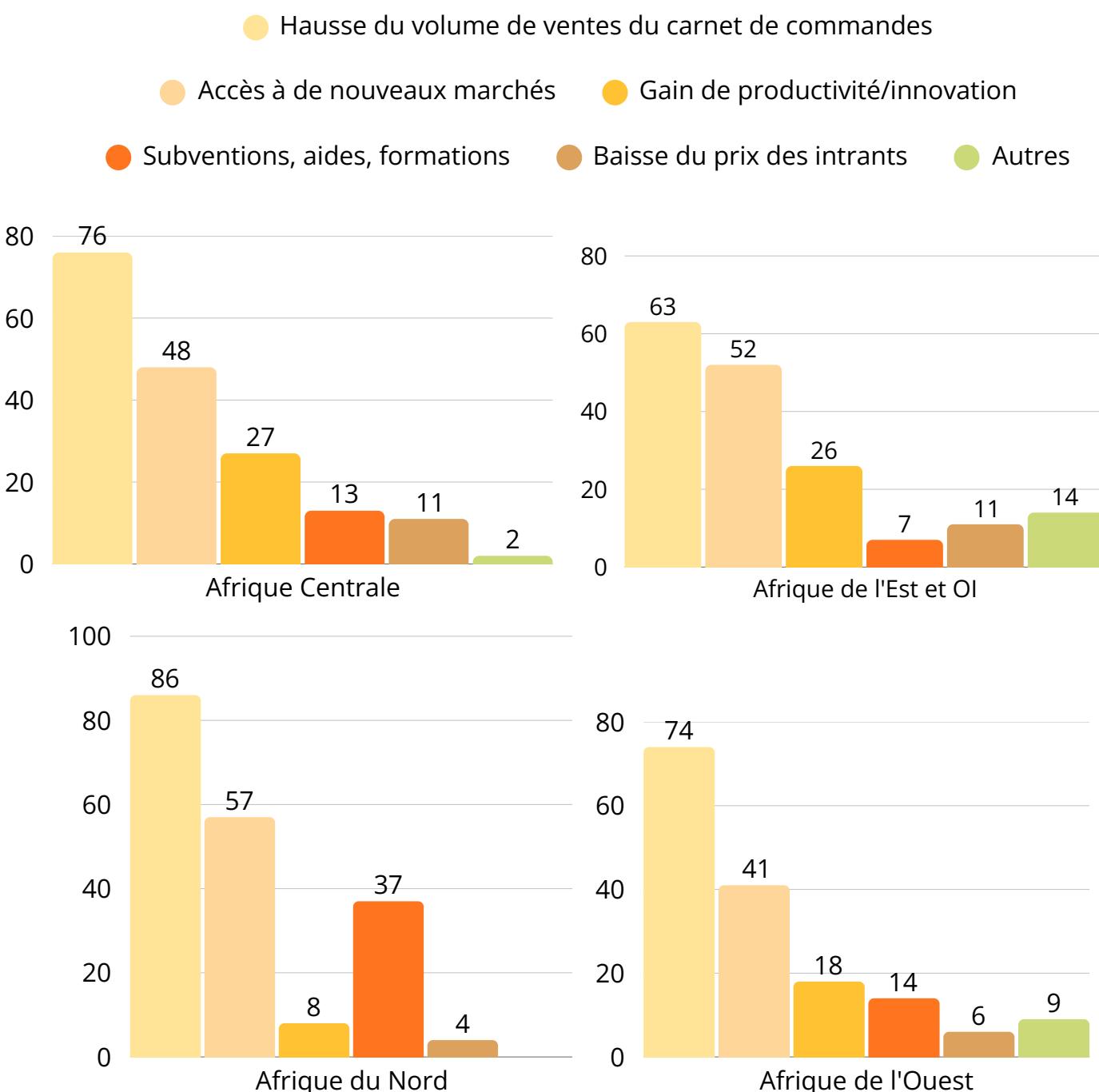
Dans la région de l'**Afrique de l'Est et de l'Océan Indien**, bien que la hausse des ventes (63 %) et l'accès à de nouveaux marchés (52 %) soient prépondérants, près d'un quart des entreprises (26 %) rapporte des améliorations en matière de productivité ou d'innovation, ce qui témoigne d'une dynamique compétitive accrue.

En **Afrique du Nord**, la tendance à la hausse des ventes est encore plus prononcée, atteignant 86 %, accompagnée par l'accès à de nouveaux marchés (57 %) et, de manière significative, par le recours aux subventions, aides ou formations (37 %), ce qui indique un soutien institutionnel renforcé et potentiellement un impact positif sur la santé économique des entreprises.

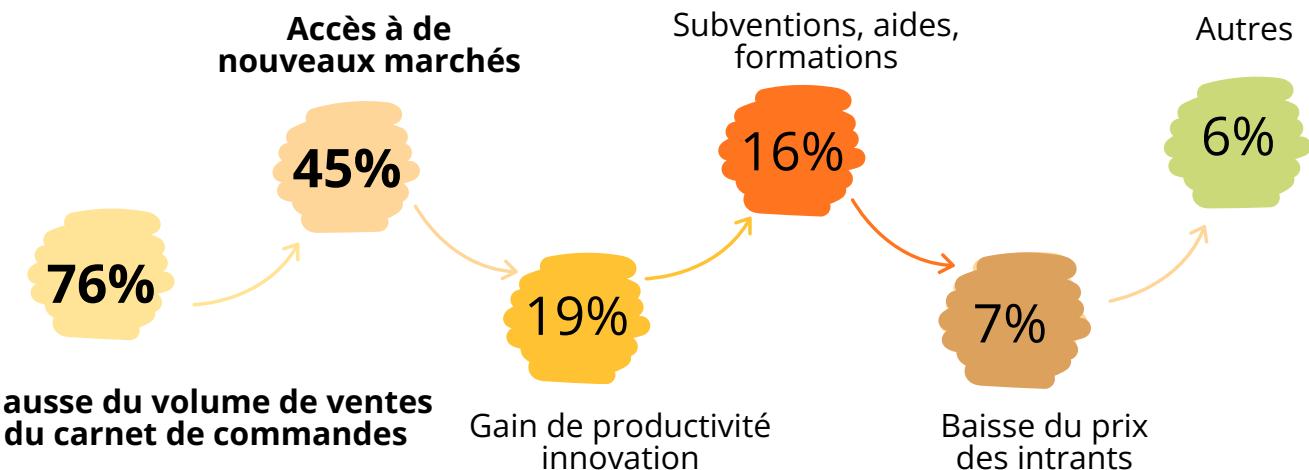
Enfin, en **Afrique de l'Ouest**, la croissance est également soutenue par l'augmentation des ventes (74 %) et l'accès à de nouveaux marchés (41 %), bien que les gains de productivité (18 %) et les aides (14 %) soient relativement limités.

Globalement, les entreprises francophones interrogées s'accordent à dire que leur croissance repose principalement sur la demande et l'exploration de nouveaux débouchés. Néanmoins, les facteurs secondaires tels que l'innovation, la productivité et le soutien public varient selon les régions, illustrant ainsi la diversité des contextes économiques locaux.

Tableau 2.5.1 Les raisons d'une hausse du CA (en %)



Total général



La diminution du volume des ventes demeure le facteur prépondérant invoqué pour expliquer la contraction du chiffre d'affaires, une préoccupation partagée par 56 % des entreprises interrogées. Cette tendance présente des disparités régionales : elle s'élève à 80 % en **Afrique du Nord**, 58 % en **Afrique de l'Ouest**, 52 % en **Afrique de l'Est-Océan Indien** et 50 % en **Afrique Centrale**. En second lieu, le manque de ressources financières, humaines ou technologiques est évoqué par 36 % des répondants, avec des proportions similaires dans la plupart des régions, suggérant des difficultés d'accès persistantes pour les petites et moyennes entreprises (PME).

L'augmentation des coûts des intrants constitue également une problématique majeure, mentionnée par 31 % des entreprises en moyenne. Ce problème est particulièrement aigu en **Afrique de l'Est-OI** (38 %) et en **Afrique Centrale** (32 %), où l'accès aux intrants se révèle à la fois coûteux et incertain. Les externalités négatives, telles que celles engendrées par l'insuffisance des infrastructures, les conflits, les catastrophes naturelles ou la dévaluation monétaire, touchent 18 % des entreprises au total, bien que cette problématique soit plus prononcée en **Afrique Centrale** (32 %), où les défis logistiques rencontrés en République Démocratique du Congo, au Tchad et au Gabon exacerbent les difficultés d'approvisionnement et de distribution.

Enfin, la perte de parts de marché (22 %) se présente comme un motif supplémentaire. En revanche, le poids d'une bureaucratie jugée trop contraignante n'est relevé que par 3 % des entreprises enquêtées, ce qui peut révéler la perception de véritables évolutions dans ce domaine.

Ces résultats indiquent que les PME francophones sont confrontées à une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels, où une demande insuffisante, un manque de ressources et une pression accrue sur les coûts constituent les principales entraves à leur développement.

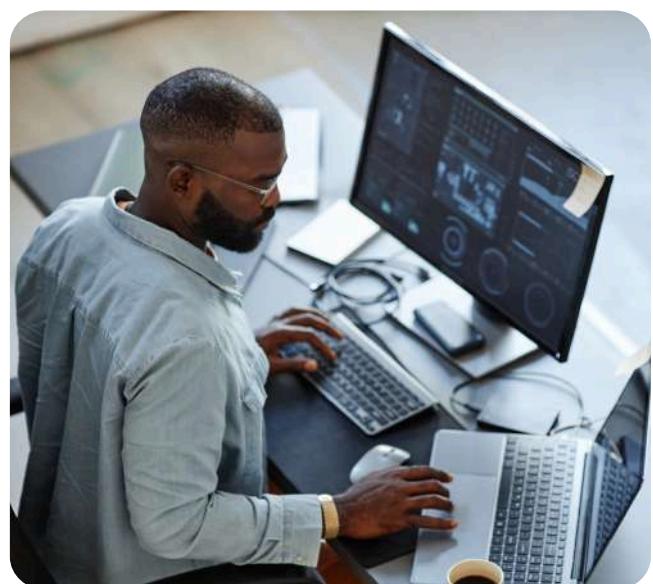
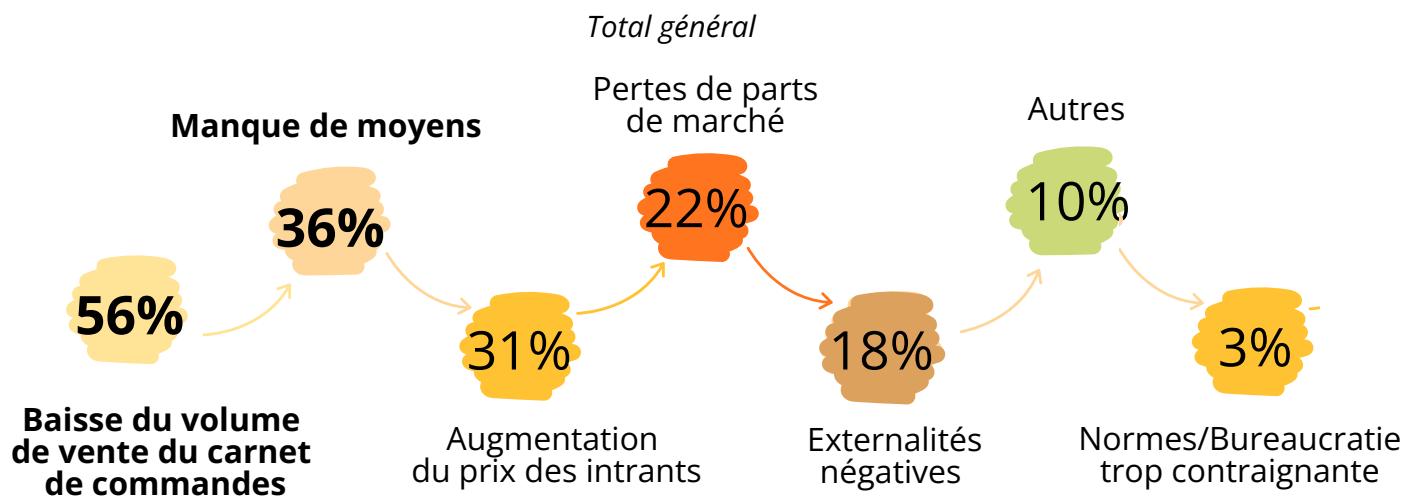
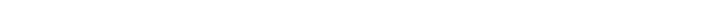
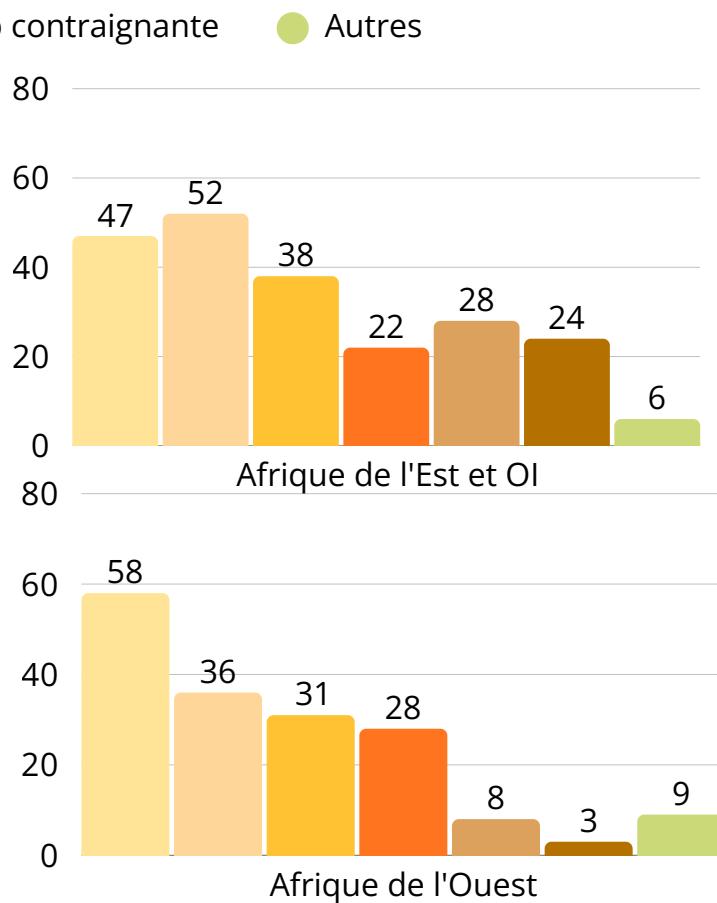
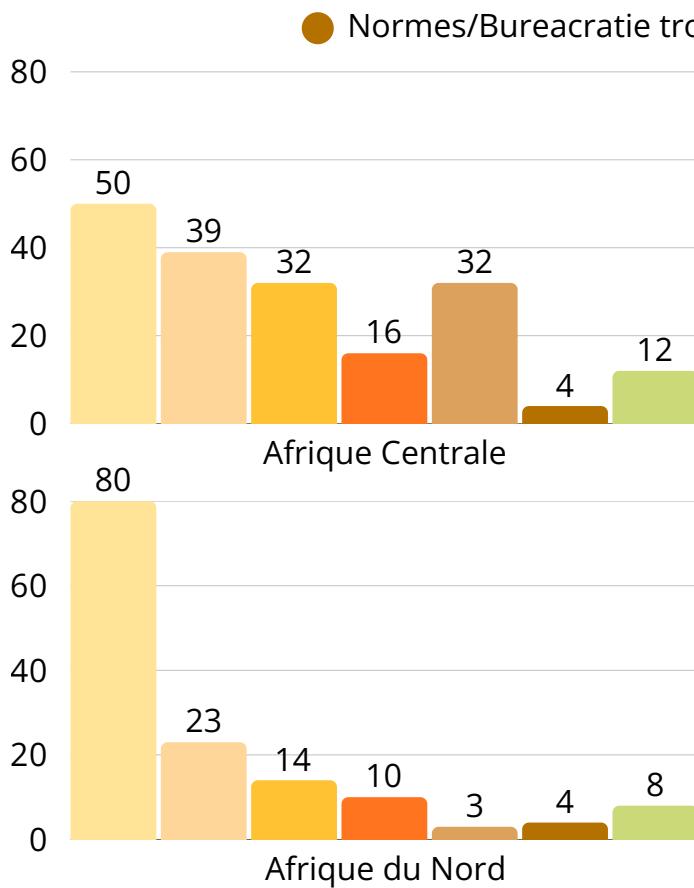


Tableau 2.5.2 Les raisons d'une baisse du CA (en %)

- Baisse du volume de ventes du carnet de commandes
- Manque de moyens (financier, humain, formation, technologique...)
- Augmentation du prix des intrants
- Externalités négatives (catastrophes naturelles, conflits, infrastructures, ffect...)
- Normes/Bureaucratie trop contraignante
- Pertes de parts de marché
- Autres



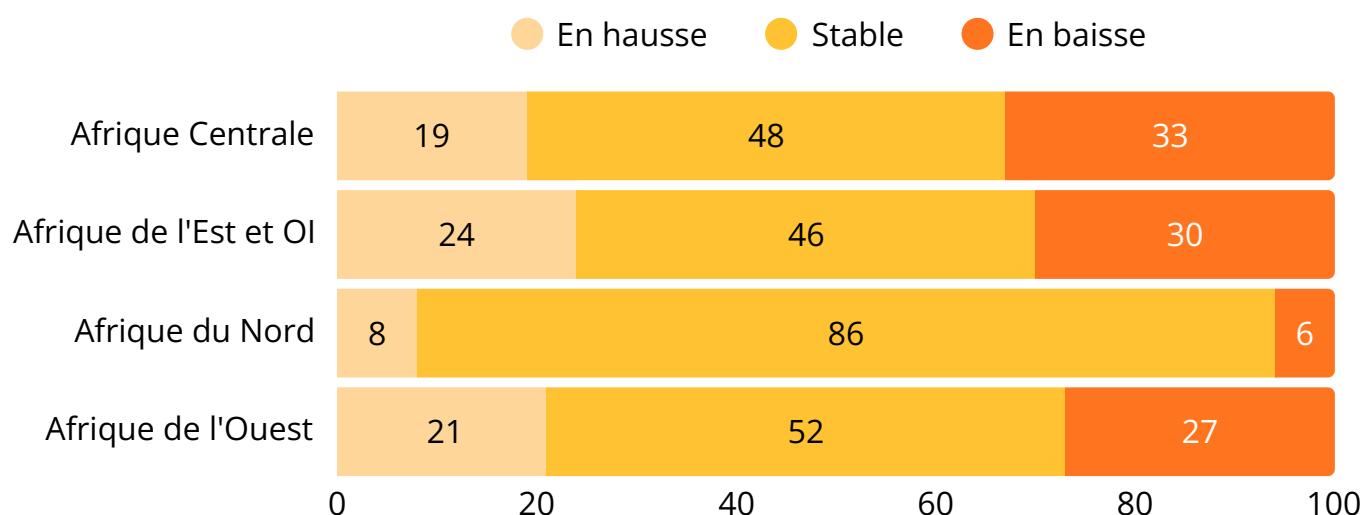


INVESTISSEMENT, EMPLOI ET INTERNATIONAL : DES INDICATEURS CLEFS DE LA DYNAMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ

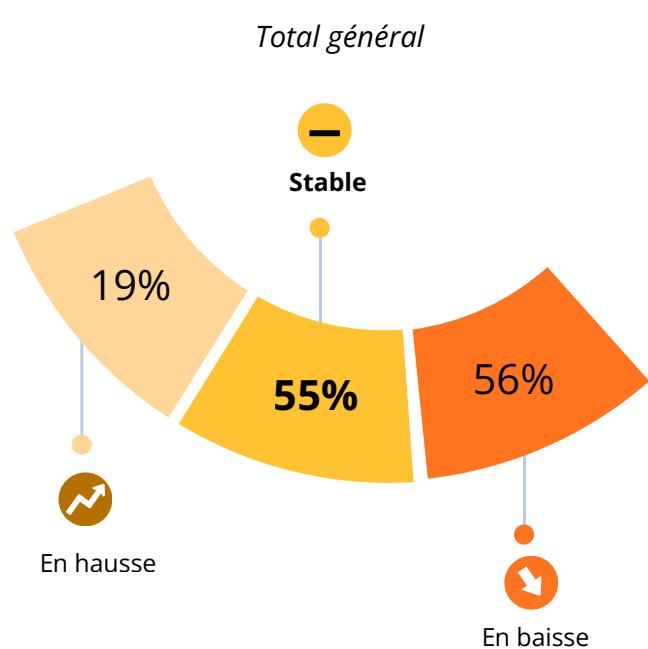
3.1 – L'investissement

L'investissement s'impose comme un indicateur primordial pour évaluer la santé et la dynamique des entreprises, en mettant en lumière leur confiance envers l'avenir ainsi que leur aptitude à croître à moyen et long terme. Selon les données du Baromètre de 2025, une majorité des PME francophones (55 %) a conservé un niveau d'investissement comparable à celui de l'année précédente, ce qui témoigne d'une tendance générale à la prudence. Et quelle que soit la région, elles sont partout plus nombreuses à avoir baissé plutôt qu'augmenté leurs dépenses d'investissement, à l'exception de l'**Afrique du Nord**, mais dans cette région c'est surtout la stabilité qui prévaut. La part des entreprises ayant augmenté leurs investissement est la plus élevée en **Afrique de l'Est-Océan Indien** (24%).

Tableau 3.1 : Evolution du montant de l'investissement en % sur l'année écoulée



Quelles différences régionales sont à mentionner ? **l'Afrique du Nord** se distingue comme la région la plus stable, où 86 % des entreprises ont maintenu leurs niveaux d'investissement, tandis que seulement 8 % ont signalé une augmentation. À l'opposé, l'Afrique de l'Est et de l'océan Indien présente une situation plus contrastée, avec 24 % des entreprises augmentant leurs investissements et 30 % les diminuant. L'Afrique Centrale affiche des résultats similaires, avec 19 % d'augmentation et 33 % de baisse. En **Afrique de l'Ouest**, les résultats se rapprochent de la moyenne, avec 21 % d'entreprises ayant accru leurs investissements, 27 % les ayant réduits et 52 % restant stables.



Ces observations révèlent une corrélation entre évolution du chiffre d'affaires et investissements. En effet, plus une entreprise génère un chiffre d'affaires élevé, plus elle est en mesure de maintenir, voire d'augmenter, ses investissements.

Dans l'ensemble, le climat des affaires demeure empreint d'une certaine prudence. Toutefois, la capacité d'une part non négligeable des PME à investir, en particulier en **Afrique de l'Est-Océan Indien et en Afrique de l'Ouest**, met en exergue la résilience et le potentiel de reprise du secteur privé francophone.

Dans l'ensemble des régions examinées, les entreprises affichant un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de FCFA se démarquent de manière évidente.

En **Afrique du Nord**, plus d'un tiers de ces entreprises (37,1 %) ont enregistré une augmentation de leurs investissements au cours de l'année passée, tandis que seulement 3,8 % des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 millions de FCFA ont connu une telle hausse.

De même, en **Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest**, les proportions correspondantes s'élèvent respectivement à 31,3 % et 32,5 %, illustrant que les grandes PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) jouent un rôle prépondérant dans la dynamique d'investissement.

En **Afrique de l'Est**, bien que la tendance soit plus nuancée, elle demeure néanmoins significative : près d'une entreprise sur cinq affichant un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de FCFA a accru ses investissements, contre moins d'une sur dix parmi les plus petites entreprises.

Tableau 3.1.2 Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique du Nord selon l'évolution de leur investissement

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200MFcfa	Pas de CA	Ensemble
3,80%	8%	26,10%	37,1%	10,80%	17,20%
87,80%	84%	73,90%	57,10%	78,40%	76,20%
8,40%	8%	0%	5,70%	10,80%	6,60%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

Afrique du Nord : près de 57,1 % des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 200 millions de FCFA ont maintenu un niveau d'investissement stable par rapport à l'année précédente, confirmant une forte capacité de consolidation.

Tableau 3.1.3 Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique de l'Ouest selon l'évolution de leur investissement

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200Mfcfa	Pas de CA	Ensemble
17,10%	23,90%	30,40%	32,50%	7,50%	22,30%
41,70%	50,40%	49,30%	39,80%	30,50%	42,30%
41,20%	25,70%	20,30%	27,70%	62%	35,40%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

Afrique de l'Ouest : parmi les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 millions de FCFA, 17,1 % ont néanmoins réussi à augmenter leur niveau d'investissement, illustrant des trajectoires de croissance malgré des moyens très limités. La part des baisses d'investissement pour ces dernières et celles ne générant pas de CA est cependant très au-dessus de la moyenne, confirmant leur fragilité.

Tableau 3.1.4 Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique Centrale selon l'évolution de leur investissement

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200Mfcfa	Pas de CA	Ensemble
9,70%	15,80%	13,10%	31,30%	9,70%	15,90%
59,20%	62,50%	68%	43,40%	43,70%	55,40%
31%	21,60%	18,90%	25,30%	46,60%	28,70%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

Afrique Centrale : 31,0 % des entreprises de moins de 5 millions de FCFA de chiffre d'affaires ont réduit leurs investissements, ce qui reflète une fragilité accrue des plus petites structures dans un contexte économique difficile.

Tableau 3.1.5 Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique de l'Est selon l'évolution de leur investissement

-5Mfcfa	5-50Mfcfa	50-200Mfcfa	+200MFCfa	Pas de CA	Ensemble
18,40%	21,70%	25%	18,20%	3,40%	17,30%
38,20%	41,30%	60%	57,60%	58,60%	51,10%
43,40%	37,00%	15%	24,20%	37,90%	31,50%
Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%	Total 100%

Afrique de l'Est et océan Indien : près de 37 % des entreprises générant un chiffre d'affaires compris entre 5 et 50 millions de FCFA ont enregistré une baisse de leurs investissements, ce qui traduit la prudence des PME intermédiaires dans cette région.

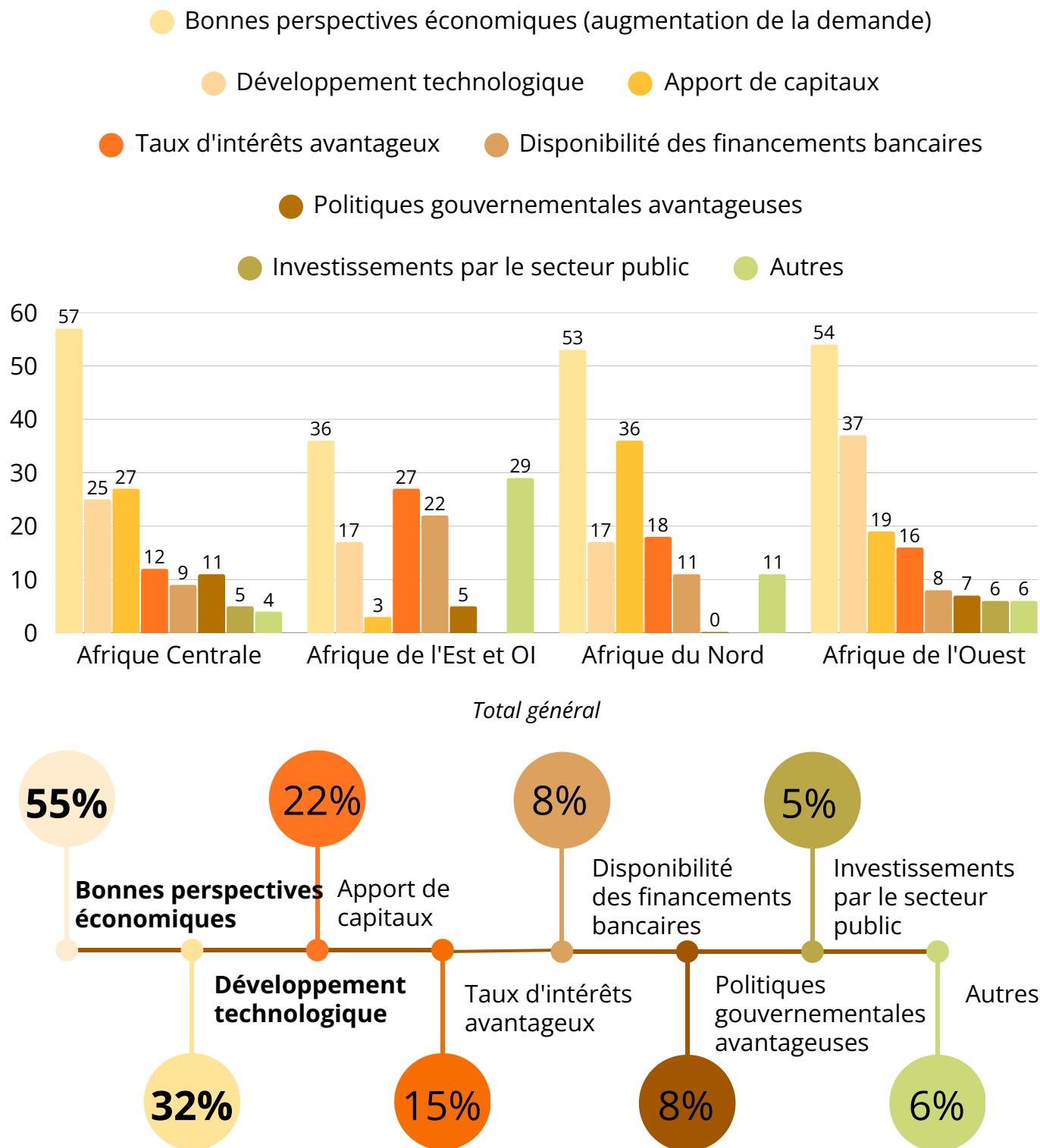
Les résultats obtenus indiquent que les entreprises ayant une structure organisationnelle bien établie et un chiffre d'affaires significatif jouissent d'une meilleure capacité d'action en matière d'investissement. Cela leur permet d'élargir leur capacité de production, d'innover ou de s'implanter sur de nouveaux marchés. En revanche, les structures de plus petite taille, souvent entravées par des ressources financières limitées, tendent à maintenir ou à réduire leurs niveaux d'investissement, ce qui représente un facteur de vulnérabilité face aux fluctuations économiques.



Les perspectives économiques favorables sont le principal motif évoqué par la majorité des entreprises ayant augmenté leurs investissements, caractérisée par une croissance de la demande pour 55 % d'entre elles, atteignant 57% en **Afrique Centrale**, contre 54% en **Afrique de l'Ouest**. Le progrès technologique se classe en deuxième position (32 %), suivi par des taux d'intérêt attractifs (15 %). De plus, 22 % des répondants soulignent l'importance de l'apport de capitaux, avec des niveaux particulièrement élevés en **Afrique du Nord** (36 %) et à l'Est (27 %). Enfin, environ 5 à 8 % des entreprises attribuent l'augmentation de leurs investissements à des politiques gouvernementales favorables ou à des initiatives publiques.

Ainsi, la **dynamique d'investissement est principalement alimentée par des anticipations optimistes concernant la demande**, tandis que l'accès facilité aux capitaux et l'innovation technologique semblent jouer un rôle secondaire dans ce processus.

Tableau 3.1.6 Facteurs ayant permis la hausse des investissements des entreprises



3.2 L'emploi : des effectifs stables et des difficultés à embaucher

L'emploi demeure un indicateur fondamental de la santé économique des entreprises, car il illustre leur aptitude à se développer et à attirer de nouveaux talents. L'analyse des résultats pour l'année 2025 révèle qu'**une importante majorité d'entreprises a maintenu un effectif stable sur les douze derniers mois**, avec 68 % d'entre elles affirmant n'avoir effectué aucune modification dans le nombre de leurs employés permanents au cours de l'année passée.

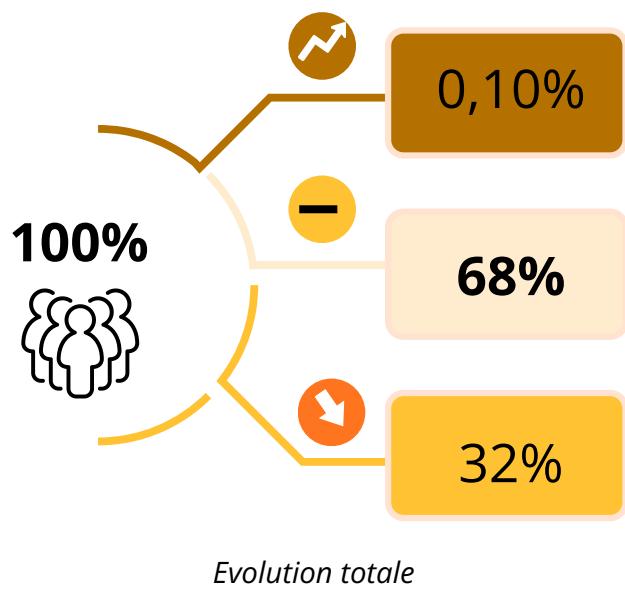
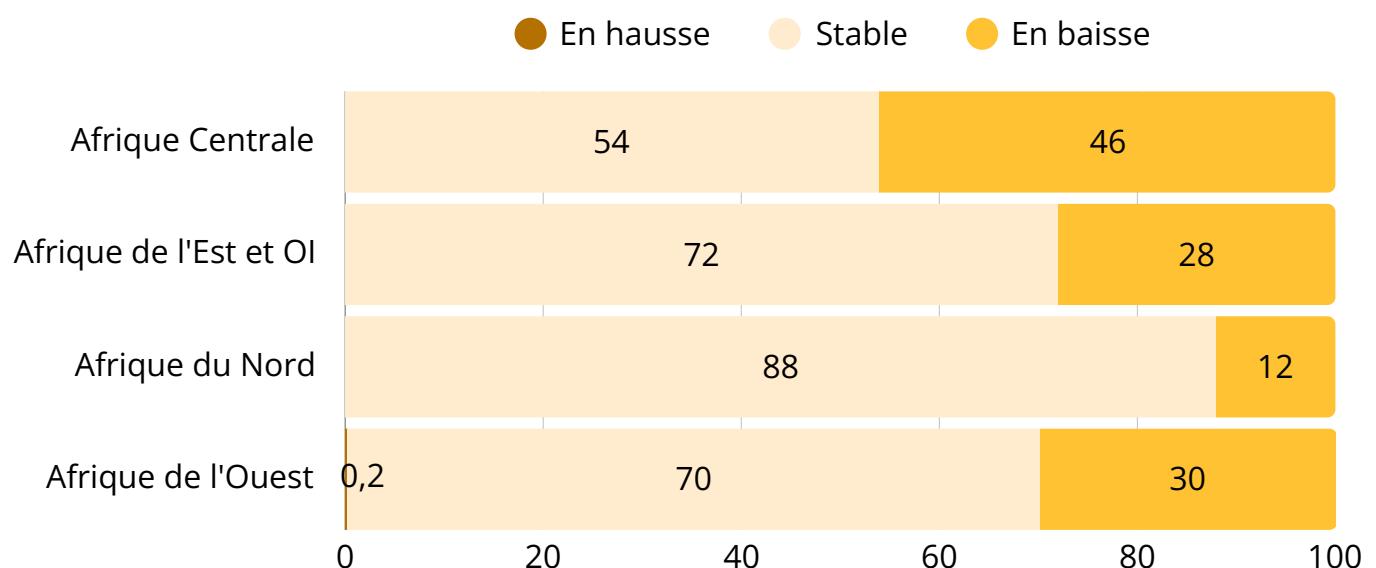
Cependant, près d'un tiers des entreprises (32 %) fait face à une diminution de l'emploi, avec des disparités régionales marquées. 46 % des entreprises d'**Afrique Centrale** signalent une contraction, c'est la proportion la plus élevée de l'enquête.

De même, l'**Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest** affichent des taux significatifs de baisse, respectivement 28 % et 30 %. À l'opposé, l'**Afrique du Nord** se caractérise par une plus grande stabilité, près de 90 % des entreprises ayant maintenu leurs effectifs, et seulement 12 % rapportant une diminution.

Enfin, la tendance à la hausse de l'emploi apparaît marginale : seulement 0,1 % des entreprises déclarent avoir procédé à des recrutements de nouveaux salariés permanents, avec des proportions quasi nulles dans l'ensemble des zones géographiques.

Ces résultats mettent en lumière la persistance de difficultés structurelles en matière de création d'emplois, confirmant que **la priorité des entreprises demeure la préservation des effectifs existants plutôt que l'expansion de leur masse salariale.**

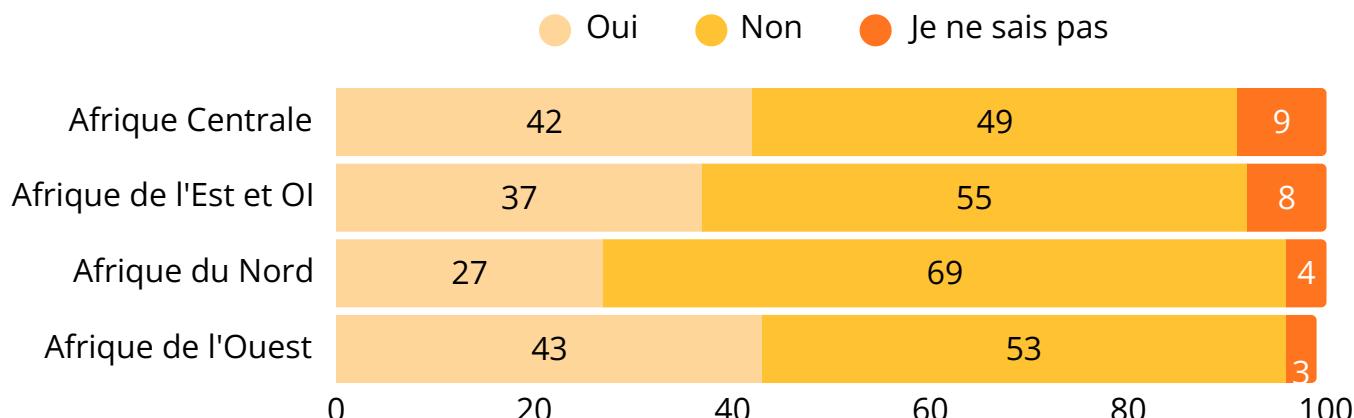
Tableau 3.2.1 Evolution du nombre de salariés en % sur les douze derniers mois



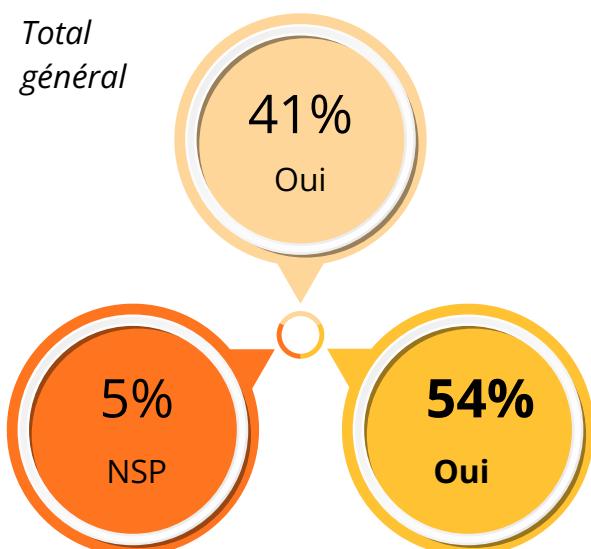
Afin de mieux comprendre la dynamique de l'emploi au sein de l'Afrique francophone, l'enquête cherche à analyser si l'absence de recrutement résulte d'un déficit de besoins ou d'entraves à l'embauche. Les données de 2025 indiquent que **41 % des entreprises signalent des difficultés dans leurs processus de recrutement** au cours des douze derniers mois une proportion non négligeable qui impacte significativement le climat des affaires.

Les différences régionales sont là aussi marquées entre l'Afrique subsaharienne et l'**Afrique du Nord**. En **Afrique Centrale**, près de la moitié des entreprises (42 %) font part d'obstacles à leurs efforts d'embauche. C'est 43% de entreprises en **Afrique de l'Ouest**, tandis qu'en **Afrique de l'Est**, il se situe en dessous de la moyenne, à 37 %. L'**Afrique du Nord** se distingue avec seulement 27 % des entreprises déclarant rencontrer de telles difficultés, tandis que plus des deux tiers affirment ne pas être confrontées à ce type de problème.

Tableau 3.2.2 Avez-vous des difficultés à embaucher ? (en %)



Total général



Les motifs évoqués varient d'une région à l'autre.

En **Afrique Centrale**, c'est principalement l'incertitude économique qui constitue un obstacle majeur aux recrutements, affectant 63 % des entreprises interrogées. Cette problématique est suivie par des préoccupations relatives aux coûts d'emploi, jugés excessifs par 32 % des sociétés.

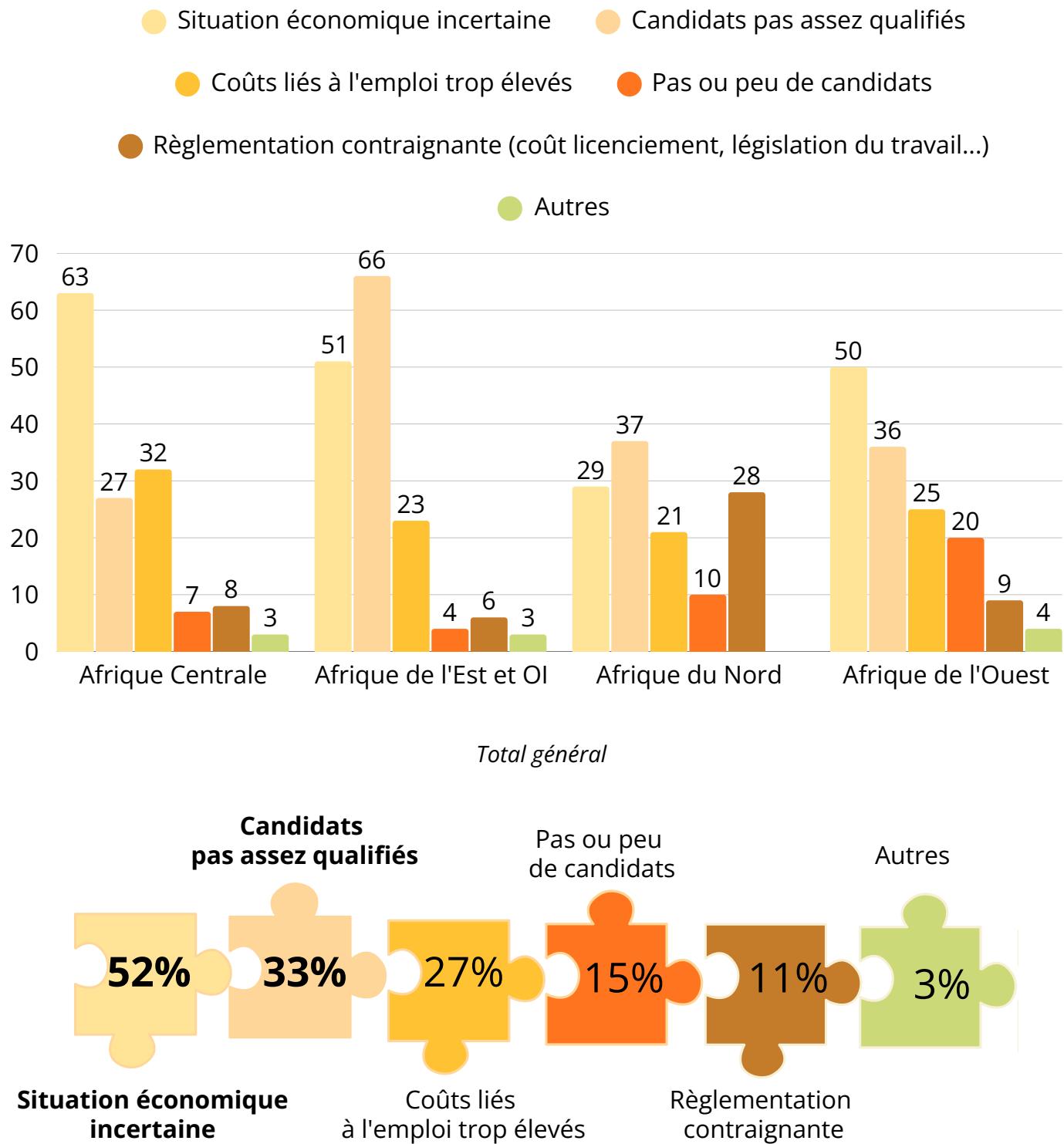
En **Afrique de l'Est**, la principale entrave réside dans le manque de qualifications des candidats, un facteur souligné par 66 % des entreprises. De plus, un quart d'entre elles fait état de coûts jugés trop élevés.

Quant à l'**Afrique du Nord**, le déficit de qualifications demeure un enjeu crucial, touchant 37 % des entreprises. Ce problème est exacerbé par une pénurie de candidats disponibles, citée par 29 % des répondants, ainsi qu'une perception d'instabilité économique, également partagée par 29 % des entreprises.

En **Afrique de l'Ouest**, les défis sont davantage liés à une conjoncture économique incertaine, mentionnée par 50 % des entreprises, ainsi qu'à un manque de qualifications, rapporté par 36 %. Par ailleurs, un quart des sociétés interrogées évoque également le coût du travail comme un frein à l'embauche.

Bien que les questions de qualification de la main-d'œuvre se révèlent être un obstacle récurrent, les facteurs économiques et les coûts associés à l'emploi exercent également une pression sur la capacité des PME à recruter. Le cumul de ces éléments contribue à accentuer les fragilités structurelles du marché de l'emploi dans les pays francophones d'Afrique.

Tableau 3.2.3 : Quel facteur rend difficile l'embauche ? (en %)



En synthèse, les dynamiques de l'investissement et de l'emploi révèlent des évolutions divergentes selon les régions, sous l'influence de facteurs tant économiques que structurels. Un taux d'investissement restreint, associé aux obstacles rencontrés lors des processus de recrutement, limite la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) à augmenter leur production, tout en modifiant leur appréciation du climat économique.

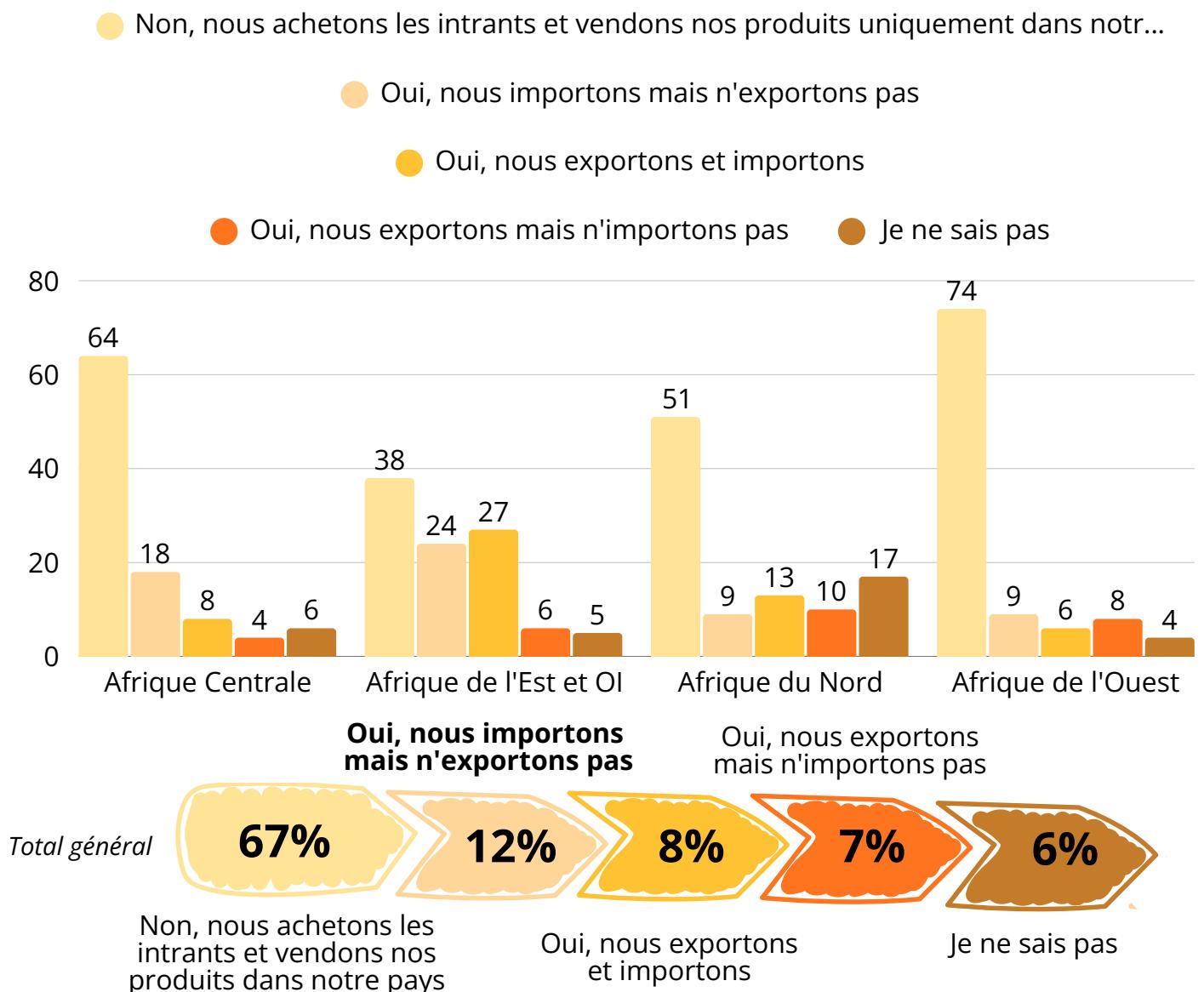
3.3 La place de l'international dans l'activité des entreprises

3.3.1 Une activité limitée à une minorité d'entreprises

Depuis 2013, le Baromètre CPCCAF s'attache à évaluer la capacité des PME francophones à s'engager sur la scène internationale. Les résultats de l'année 2025 révèlent que cette dynamique demeure restreinte : **environ 67 % des entreprises n'exercent aucune activité à l'international**, se limitant à l'acquisition de leurs intrants et à la commercialisation de leurs produits sur le marché national. Ce pourcentage, varie de 4 points comparé à celui de 2024 (64%), qui était de 70% en 2023. Si des variations existent, probablement liées aussi à la base des entreprises enquêtées, il confirme néanmoins les obstacles auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises – qui constituent la majorité de l'échantillon – pour accéder à l'internationalisation, en raison de contraintes financières, humaines ou techniques.

Néanmoins, près d'un tiers des entreprises (33 %) affirme être engagées dans des activités internationales, que ce soit par l'importation ou l'exportation. Parmi celles-ci, 13 % se consacrent à l'exportation de leurs produits, tandis que 12 % se limitent à l'importation et 8 % exportent sans importer. Ces données illustrent **une ouverture modeste mais persistante vers l'international**.

Tableau 3.3.1.1 L'entreprise a-t-elle des activités à l'international ? (en %)



Les variations régionales demeurent particulièrement prononcées. **L'Afrique de l'Est** se distingue comme la région la plus orientée vers l'international, avec plus de 60 % de ses entreprises engagées dans des échanges commerciaux à l'échelle mondiale, dont près d'un tiers se consacre à l'exportation, ce qui s'explique notamment par la nature même de l'activité économique de certains pays tel que Djibouti. En revanche, **l'Afrique du Nord** manifeste une prédominance d'activités domestiques, avec plus de la moitié (51 %) de ses PME n'effectuant aucune opération à l'international, tandis que seulement 9 % d'entre elles signalent des activités d'exportation. Ce constat s'oppose aux statistiques fournies par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui indiquent que des pays tels que le Maroc et la Tunisie figurent parmi les économies les plus ouvertes en matière d'exportation dans la région. Cela suggère que les entreprises ayant participé au Baromètre reflètent davantage la réalité des petites structures de moins de 20 salariés, qui sont moins intégrées dans les chaînes d'exportation, plutôt que celle des grandes entreprises exportatrices.

Dans les régions de **l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest**, les tendances s'apparentent à la moyenne, avec respectivement 64 % et 74 % des PME concentrées principalement sur leur marché national. Néanmoins, une proportion significative d'entreprises dans ces zones s'engage dans des activités d'importation ou d'exportation, confirmant ainsi qu'une ouverture, bien que minoritaire, à l'international est bel et bien présente dans ces régions.

3.3.2 Exporter : un objectif contrarié

L'examen des résultats révèle que l'exportation demeure un objectif primordial pour une proportion majoritaire des PME francophones. En effet, en moyenne, 53 % des entreprises qui ne se livrent pas encore à une activité d'exportation envisagent de s'engager sur le marché international. Cette intention est particulièrement marquée en Afrique de l'Ouest, où 56 % des PME expriment ce désir, ainsi qu'en Afrique Centrale, avec 54 %. En revanche, **l'Afrique de l'Est-Océan** indien présente un tableau contrasté, avec près de 70 % des entreprises ne manifestant aucune volonté d'exporter.

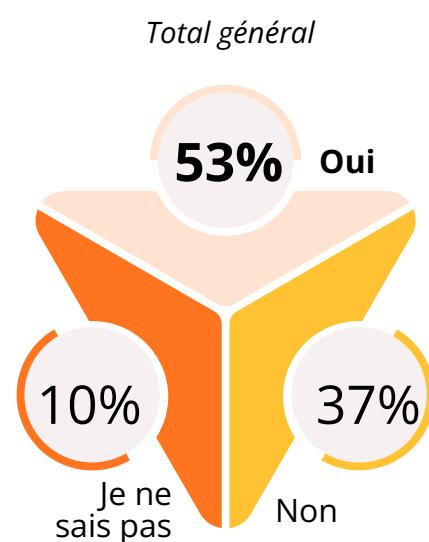
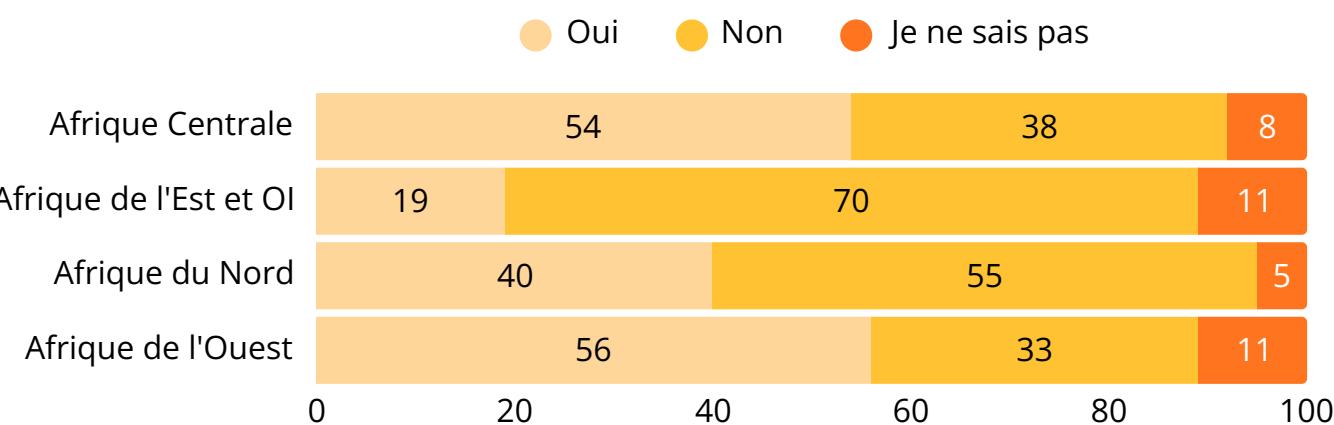


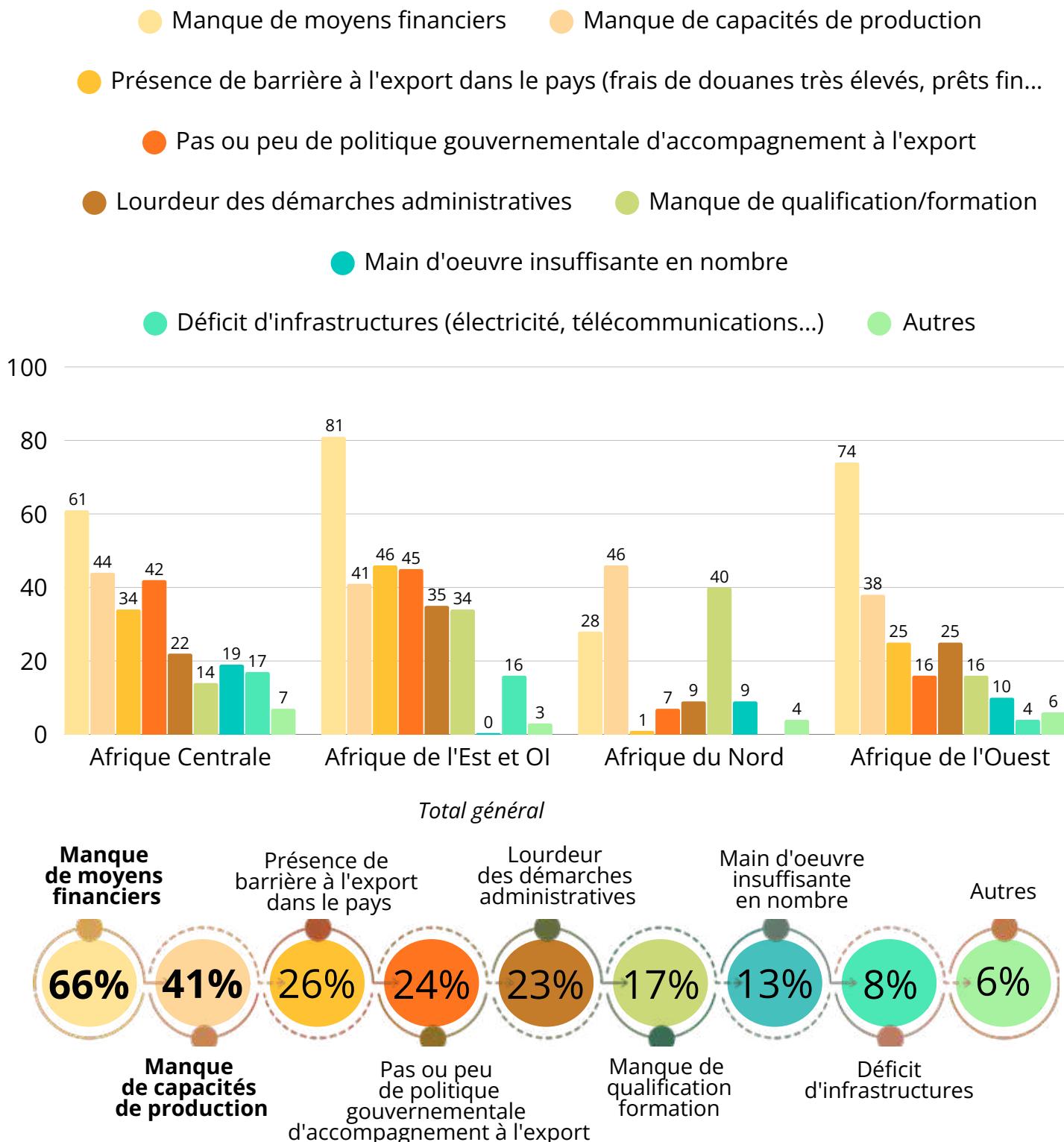
Tableau 3.3.2.1 Souhaitez-vous faire de l'export ? (en %)



L'Afrique du Nord se distingue par un intérêt modéré pour l'exportation, puisque 40 % des entreprises enquêtées se déclarent intéressées, tandis que plus de la moitié (55 %) affirment ne pas envisager de s'engager dans ce processus.

Dans le cadre de l'analyse des obstacles rencontrés à l'internationalisation de leur activité, les entreprises soulignent principalement leurs propres limitations internes. Le déficit en ressources financières se révèle être l'entrave majeure, identifiée par 66 % des participants à l'enquête, avec des taux particulièrement élevés en **Afrique de l'Est** (81 %) et en **Afrique de l'Ouest** (74 %). En second lieu, le manque de capacités de production est mentionné par 41 % des entreprises, avec des préoccupations accentuées en **Afrique du Nord** (46 %) et en **Afrique Centrale** (44 %). Ces deux défis illustrent la difficulté structurelle des petites et moyennes entreprises (PME) à assumer les coûts logistiques, administratifs et techniques inhérents aux activités d'exportation.

Tableau 3.3.2.2 *Les facteurs empêchant d'exporter*



À ces contraintes internes s'ajoutent divers obstacles d'ordre institutionnel ou réglementaire, dont l'impact varie considérablement d'une région à l'autre. En **Afrique Centrale**, près de 50 % des entreprises interrogées soulignent l'absence de politiques gouvernementales de soutien comme un frein significatif à leurs activités d'exportation. Plus d'un quart des répondants expriment également des préoccupations concernant les lourdeurs administratives et les barrières réglementaires. Par ailleurs, des déficits infrastructurels persistants sont perçus par environ 20 % des entreprises de la région.

En **Afrique de l'Ouest**, environ 20 % des entreprises mentionnent également ces obstacles. À l'opposé, en **Afrique du Nord**, les obstacles institutionnels sont moins fréquemment évoqués, moins d'un quart des répondants rapportant des lourdeurs administratives, ce qui indique un environnement plus propice aux activités d'exportation.

Bien que **les entreprises francophones aspirent à une plus grande internationalisation**, elles **se heurtent principalement à des limitations liées à leurs ressources financières et productives**. Les contraintes réglementaires et institutionnelles sont perçues comme secondaires, sauf en **Afrique Centrale**, où elles viennent s'ajouter aux défis internes, entravant ainsi l'internationalisation des PME.



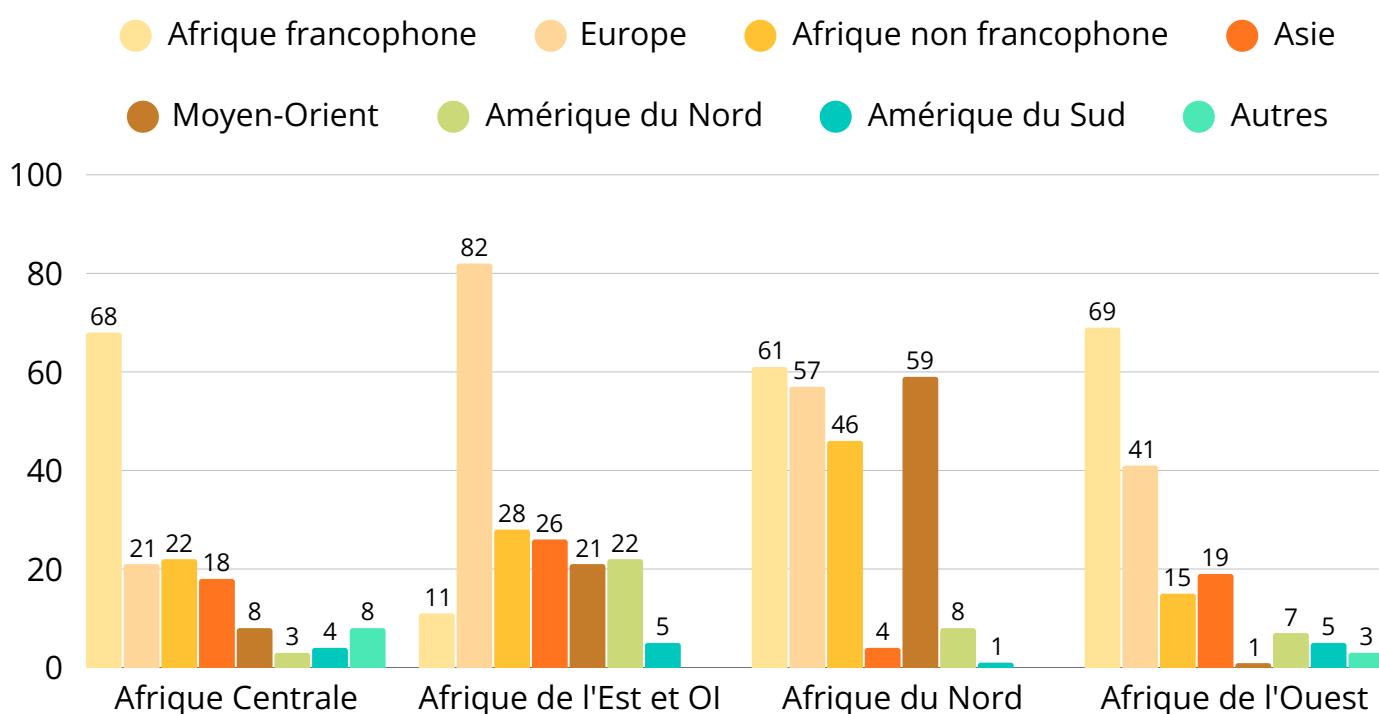
3.3.3 La francophonie économique : une réalité

Bien que la proportion d'entreprises engagées dans l'exportation demeure relativement faible, il est intéressant d'explorer les zones géographiques qui constituent les principales destinations pour les PME francophones d'Afrique. Les données recueillies soulignent d'abord **l'orientation intra-africaine des échanges transnationaux** et le **rôle prépondérant de la francophonie en tant que catalyseur du commerce international**. En effet, deux tiers des sociétés exportatrices affirment orienter leurs ventes vers l'Afrique francophone, la désignant ainsi comme leur première destination. L'Europe se positionne en seconde place, captant 40 % des exportations, ce qui témoigne des liens historiques, linguistiques et commerciaux qui unissent ces deux régions. Les flux commerciaux se concentrent particulièrement sur des pays tels que la France, la Belgique, l'Espagne, la Suisse et l'Allemagne.

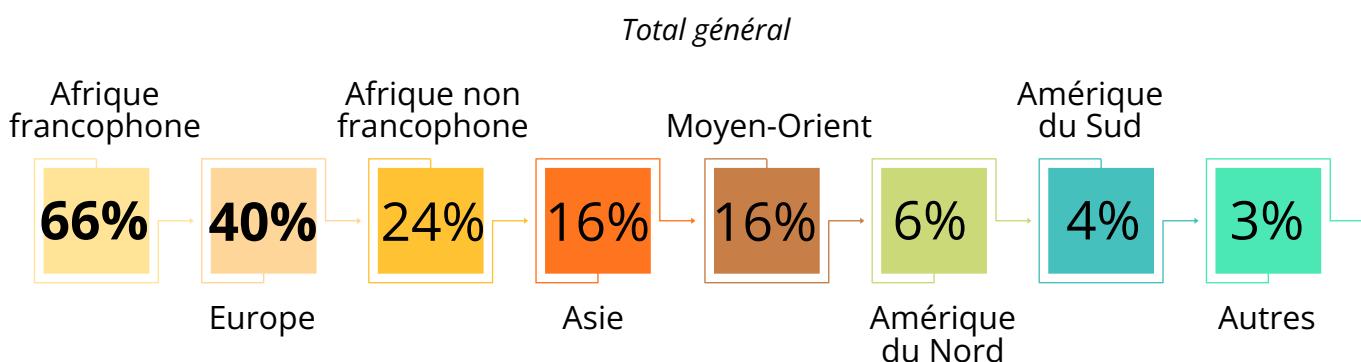
L'Amérique du Nord représente également un marché cible, avec 16 % des exportations, principalement dirigées vers le Canada (Québec) et les États-Unis. En revanche, le Moyen-Orient et l'Asie se présentent comme des débouchés secondaires pour les PME, enregistrant respectivement 16 % et 6 % des exportations, tandis que l'Amérique du Sud (4 %) et d'autres régions (3 %) restent marginales.

À l'échelle régionale, des disparités notables émergent. En **Afrique Centrale** et en **Afrique de l'Ouest**, les exportations se dirigent majoritairement vers l'Afrique francophone, avec des taux de 68 % et 69 %, bien que l'Europe conserve une position forte, représentant 21 % et 41 % des échanges respectivement. En **Afrique du Nord**, la dynamique commerciale est plus diversifiée : près de 60 % des exportateurs se tournent vers l'Afrique francophone, mais une proportion significative se dirige également vers l'Europe (57 %), l'Afrique non francophone (46 %) et le Moyen-Orient (59 %). Enfin, l'**Afrique de l'Est et l'Océan Indien** se distingue par une orientation marquée vers l'Europe, qui capte 82 % des exportations, loin devant les autres régions.

Tableau 3.3.3 Répartition des régions où les entreprises exportent selon leur zone géographique (en %)



Ces résultats illustrent que malgré des variations régionales, **les espaces francophones demeurent les principales avenues commerciales pour les PME africaines engagées dans l'exportation**. La francophonie constitue un atout stratégique pour développer les échanges internationaux en renforçant les synergies culturelles, linguistiques et économiques.



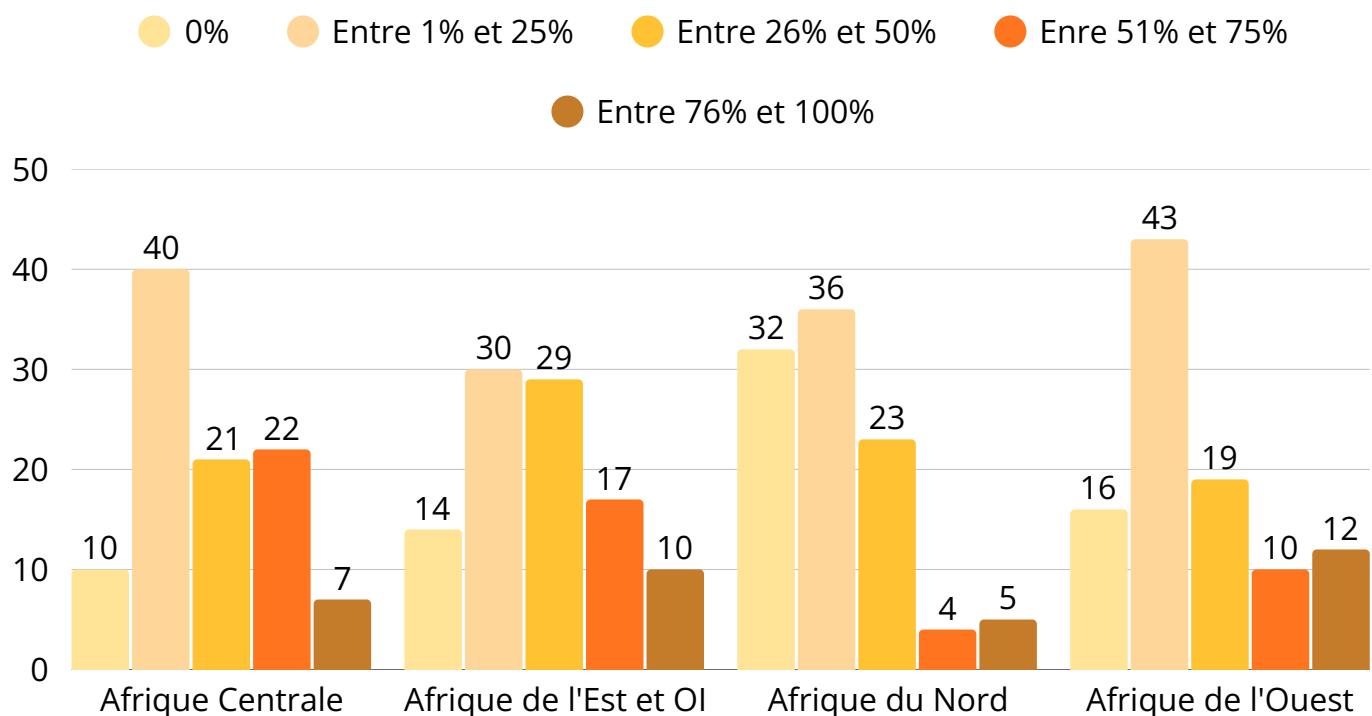


ANALYSES THÉMATIQUES

4.1 La place des femmes dans le secteur privé formel

Dans les pays francophones d'Afrique, tout comme dans le reste du continent, les femmes sont plus fréquemment engagées dans le secteur informel. Si les facteurs expliquant cette participation limitée au secteur formel sont variés et diffèrent selon les nations et les régions, notre enquête se penche essentiellement sur la question de l'intégration des femmes dans le secteur privé formel en Afrique francophone.

Tableau 4.1 : Part des femmes en % dans l'effectif salarié selon les zones

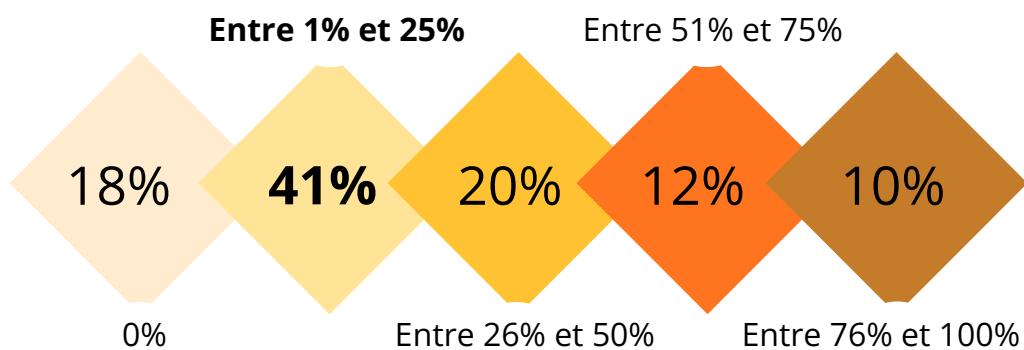


Source : Baromètre CPCCAF 2025

Lecture : En Afrique du Nord, 32% des entreprises n'emploient pas de femmes.

Les données présentées dans le tableau 4.1 révèlent que la représentation des femmes au sein des effectifs permanents demeure restreinte, bien que des avancées soient observées dans certaines zones.

Part totale des femmes dans l'effectif salarié

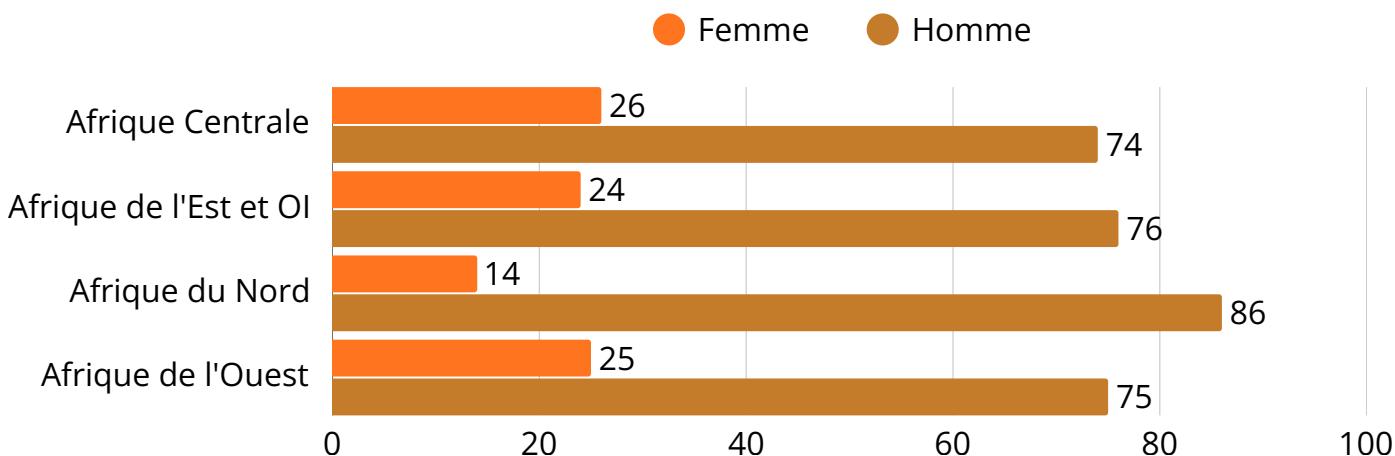


Cette distribution met en lumière des facteurs socioculturels, une forte segmentation sectorielle, ainsi que les obstacles rencontrés par les femmes en matière d'accès à la formation. Sur le plan économique, cela se traduit par une sous-utilisation du capital humain, ce qui limite la compétitivité des PME. À l'inverse, les régions où la participation féminine est plus significative démontrent qu'une meilleure intégration des femmes soutient la diversification et la résilience des entreprises.

Ces observations s'inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD 5 et ODD 8) : promouvoir l'insertion des femmes dans le secteur formel ne constitue pas uniquement un enjeu social, mais représente également un levier pour une croissance inclusive et durable des économies francophones d'Afrique.

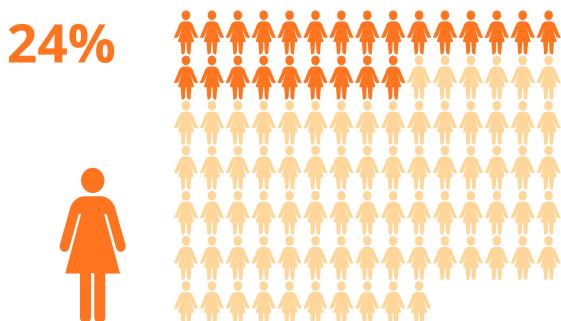
En se penchant plus particulièrement sur la représentation des femmes à des postes de direction, qu'elles soient fondatrices de l'entreprise ou nommées à sa tête, les données du Baromètre 2025 révèlent qu'en moyenne, 24 % des entreprises sont dirigées par des femmes. Ce chiffre reste globalement comparable à celui de 2024, avec une légère augmentation de 1 point. Les disparités régionales demeurent significatives : la proportion la plus faible se trouve en **Afrique du Nord** (14 %), tandis qu'elle atteint 26 % en **Afrique Centrale** et 25 % en **Afrique de l'Ouest**. L'**Afrique de l'Est et l'Océan Indien** se positionnent dans la moyenne, avec 24 % d'entreprises dirigées par des femmes. Cette part constatée dans l'enquête est inférieure de 4 points à la moyenne mondiale, qui selon les chiffres du Forum économique mondial (WEF) s'établit à 28,1% en moyenne. Les résultats illustrent que la présence des femmes dans la gouvernance des entreprises francophones africaines reste encore faible, bien qu'une progression soit observée, notamment dans certaines régions où leur accès aux postes de décision s'améliore.

Tableau 4.1.1 Part des entreprises dirigées par des femmes selon la zone géographique (en%)



Source : Baromètre CPCCAF 2025

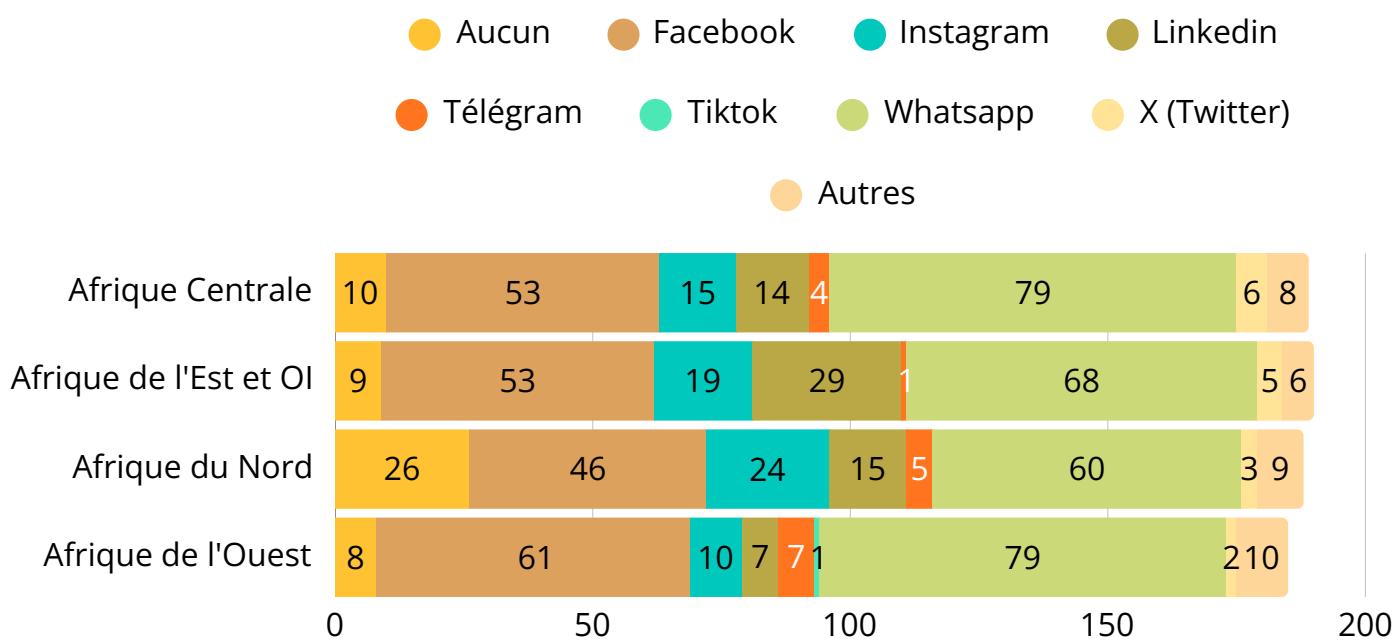
Lecture : En Afrique de l'Ouest, 25% des entreprises interrogées sont dirigées par une femme.



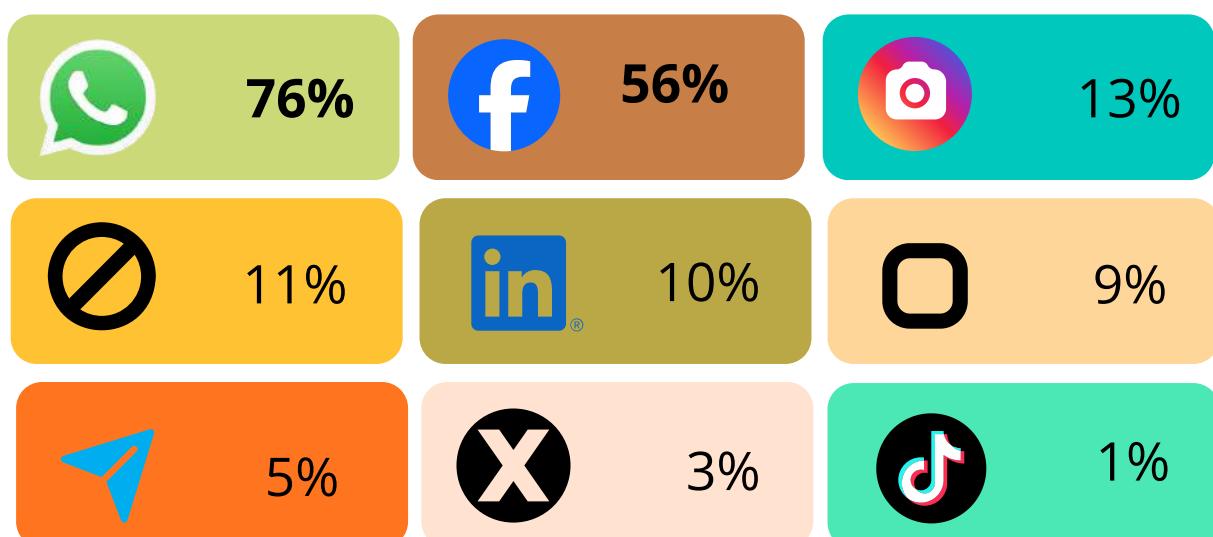
4.2 Le numérique : l'adoption des réseaux sociaux

Le numérique représente un défi majeur pour le développement du secteur privé, se positionnant comme un levier essentiel pour la compétitivité et l'intégration dans les chaînes de valeur. Dans le cadre de l'enquête 2025, une attention particulière a été accordée aux usages numériques, notamment par l'ajout de nouvelles questions sur les paiements électroniques, qui viennent enrichir les modules existants sur la communication et la gestion.

Tableau 4.2 Fréquence d'utilisation de certains réseaux sociaux par les entreprises pour leur communication externe

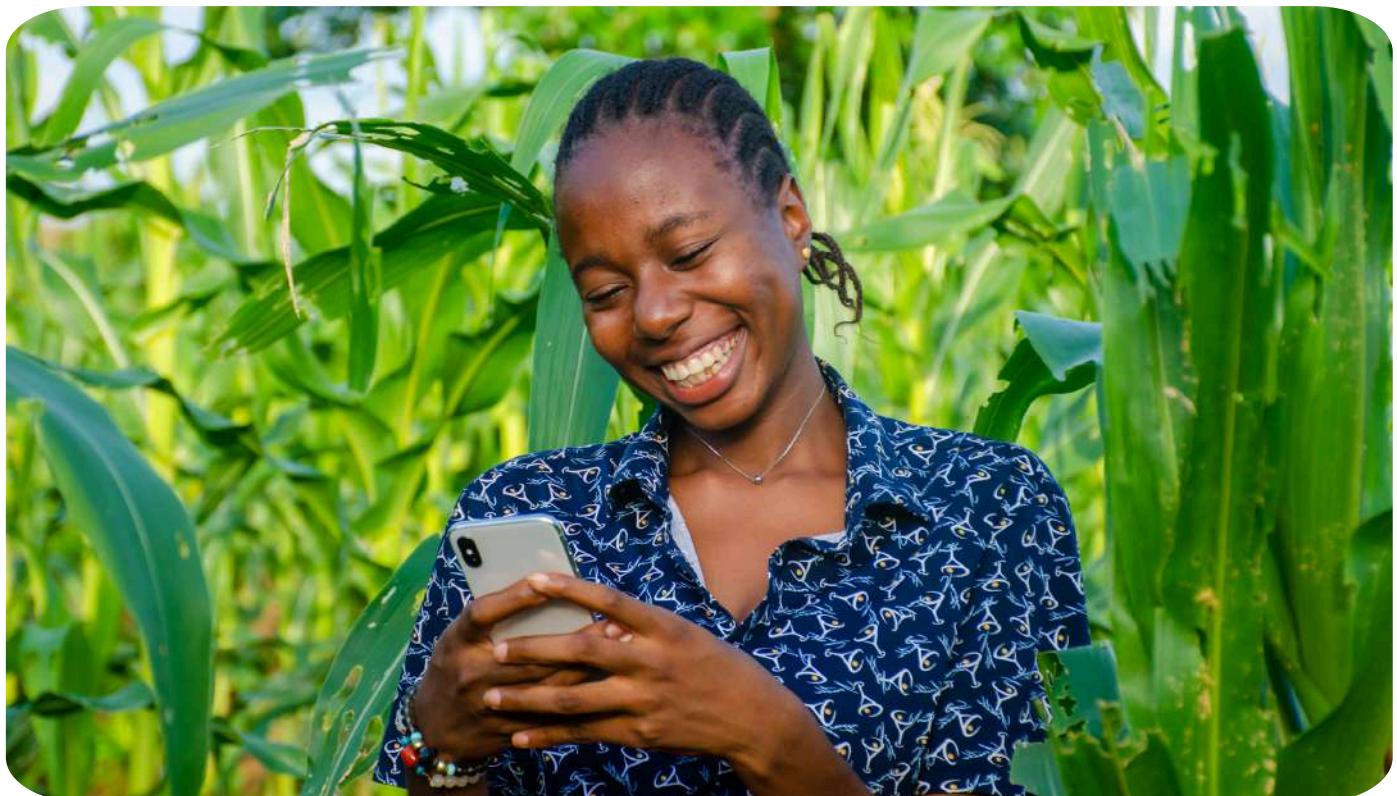


Fréquence d'utilisation de certains réseaux sociaux par les entreprises pour leur communication externe



Source : Baromètre CPCCAF 2025 Lecture : En Afrique francophone, 76% des entreprises déclarent utiliser WhatsApp dans leur communication externe

Les résultats révèlent que les outils numériques sont principalement employés pour la communication externe, surtout via les réseaux sociaux. En moyenne, seulement 11% des entreprises affirment ne pas utiliser de réseaux sociaux, avec des variations régionales significatives : cette proportion s'élève à 26 % en Afrique du Nord, tandis qu'elle n'est que de 8 % en **Afrique de l'Ouest**. Parmi les entreprises connectées, WhatsApp domine largement avec 76 %, suivi par Facebook à 56 %. L'utilisation d'autres plateformes demeure marginale mais en croissance, notamment Instagram, qui atteint 13 % en moyenne (avec un pic de 24 % en **Afrique du Nord**), et LinkedIn, à 10 % (jusqu'à 29 % à l'**Est**). Des usages émergents se dessinent également, comme Telegram (5 %) et TikTok (0,5 %), surtout en **Afrique de l'Ouest**. Quant à X (ex-Twitter), il reste marginal avec 3 %, ce qui indique une adoption limitée par les PME francophones.



Ces résultats révèlent plusieurs enseignements d'ordre économique. D'une part, la domination de WhatsApp et Facebook illustre un recours au numérique axé sur des outils accessibles, qui s'accommode de connexions limitées, économiques et largement diffusés, et donc en phase avec les contraintes des PME. D'autre part, l'essor de LinkedIn et Instagram dans certaines régions indique une diversification progressive des stratégies numériques, visant à accroître la visibilité commerciale et à améliorer l'image de marque.

Enfin, l'ajout de questions sur l'utilisation des paiements électroniques dans le questionnaire 2025 et qui fait l'objet d'un rapport spécifique publié avec ITC, met en lumière une tendance sous-jacente : l'intégration des PME africaines dans des écosystèmes numériques de plus en plus complexes, où communication, gestion et transactions s'entrelacent pour favoriser la croissance.

Ainsi, le numérique s'affirme comme un outil structurant pour l'activité des entreprises, non seulement pour renforcer la relation client, mais aussi pour optimiser l'organisation interne et faciliter l'accès aux marchés. Les PME qui diversifient leurs usages au-delà d'une simple communication (gestion financière, e-paiements, innovation) sont celles qui présentent les meilleures perspectives de développement et d'intégration dans l'économie formelle.



CONCLUSION

L'édition 2025 du Baromètre CPCCAF atteste de la vitalité, tout en révélant les fragilités persistantes qui caractérisent le tissu entrepreneurial francophone en Afrique. Les résultats soulignent une structure dominée en grande partie par des PME jeunes et de petites tailles, dont la majorité emploie moins de 20 salariés et génère un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de FCFA. Cette jeunesse témoigne d'un dynamisme entrepreneurial indéniable, mais elle s'accompagne également d'une vulnérabilité marquée face aux défis de financement, de formation et de formalisation.

Sur le plan économique, l'année 2024 a été caractérisée par la stabilité, avec la moitié des entreprises rapportant un chiffre d'affaires constant, quand le continent connaît une croissance moyenne de PIB à 3,8%, avec des variations marquées du région à l'autre.

La demande et l'exploration de nouveaux marchés demeurent les principaux moteurs de croissance, alors que la diminution des ventes, le manque de ressources et la hausse des coûts des intrants exercent une pression significative sur l'activité.



Concernant l'investissement et l'emploi, les entreprises affichent une attitude prudente : plus de la moitié des PME ont conservé leur niveau d'investissement, et seule une minorité a choisi de l'augmenter. Cette tendance reflète une corrélation directe avec l'évolution du chiffre d'affaires, tout en témoignant d'une perception encore incertaine du climat des affaires. L'emploi, quant à lui, reste concentré dans de petites structures, ce qui limite l'impact macroéconomique de la croissance des PME sur le marché du travail.

Le Baromètre met également en exergue des enjeux transversaux fondamentaux. La participation des femmes progresse, tant dans les effectifs que dans les postes de direction, mais demeure encore assez faible : seulement un quart des entreprises est dirigé par des femmes, et la majorité d'entre elles emploient moins de 25 % de salariées.

Par ailleurs, la transition numérique s'affirme : WhatsApp et Facebook dominent largement la communication externe des PME, tandis que l'utilisation d'outils numériques pour la gestion interne, la comptabilité ou les paiements électroniques se propage progressivement. Ces évolutions ouvrent de nouvelles perspectives en matière de productivité, d'intégration aux marchés et de formalisation.

Les résultats du Baromètre confirment que le secteur privé francophone africain se trouve à un tournant décisif. Son dynamisme entrepreneurial est indéniable, mais il doit être accompagné de politiques de soutien appropriées pour transformer cette vitalité en une croissance durable.

Trois priorités se dégagent :

Financement & formalisation



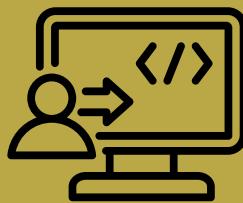
Renforcer l'accès au financement et à l'accompagnement à la formalisation pour soutenir la consolidation des jeunes entreprises et favoriser leur montée en gamme.

Inclusion & Accompagnement



Promouvoir l'inclusion, notamment en renforçant l'accompagnement des femmes et des jeunes, qui sont des leviers essentiels d'une croissance plus équitable.

Numérisation & compétitivité



Accélérer la transition numérique afin d'améliorer la compétitivité, la formalisation et l'ouverture aux marchés régionaux et internationaux.

REMERCIEMENTS

Cette publication ne serait rien sans le travail rigoureux des **chambres consulaires et organisations intermédiaires*** du réseau CPCCAF qui ont interrogé des entreprises pendant près de trois mois, malgré des conditions parfois peu favorables à la collecte de données.

* Chambres consulaires et organisations intermédiaires ayant participé à la réalisation du Baromètre

Afrique de l'Ouest

CCI Bénin, CA Bénin, CCI Côte d'Ivoire, CNM Côte d'Ivoire, CA Côte d'Ivoire, CCIA Guinée, UNCCIA Sénégal, CCIA Dakar (SN), CCIA Kaolack (SN), CCIA Saint-Louis (SN), CCIA Sédiou(SN), CCIA Tambacounda (SN), CCIA Ziguinchor (SN), UNCM Sénégal (SN), CM Dakar (SN), CM Diourbel (SN), CM Kolda (SN), CM Tambacounda (SN), CM Ziguinchor (SN), CCI Togo.

Afrique Centrale

CCIMA Cameroun, CCIMA Centrafrique, CCIAM Pointe-Noire (CG), CC Gabon, FEC (RDC), CCIAMA Tchad

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

CC Djibouti, CCI Antananarivo (MG), CCIA d'Anjouan, CCIA de Mohéli, CCIA Ngazidja, UCCIA Comores

Afrique du Nord

CCIS Fès-Meknès (MAR), CCIA Mauritanie, CCIS Rabat-Salé-Kenitra (MAR), CCI Sfax (TN), CCI Tunis (TN)

Un grand merci à **International Trade Center** pour l'accompagnement à la réalisation du questionnaire et au **CROCIS**, pour son appui sur l'ensemble des étapes et en particulier la collecte des données et leur analyse.

Coordonnée par la CPCCAF, cette enquête a été réalisée avec l'appui technique du CROCIS (CCI Paris Île-de-France) et du Centre du Commerce International (ITC), et vise à offrir une lecture fine, fiable et actualisée des dynamiques entrepreneuriales africaines. Merci à Abdourahmane Ciss (Cpccaf), Estelle Gillot-Valet (Cpccaf), Gaëlle Chambard (Cpccaf), Isabelle Savelli (Crocis), Julien Tuillier (Crocis), Teny Yashmina Nebie (ITC), Valentina Rollo (ITC).

A PROPOS DE LA CPCCAF

La **Conférence permanente des chambres consulaires et organisations intermédiaires africaines et francophones** (CPCCAF), association à but non lucratif, a pour mission de contribuer au développement du secteur privé en Afrique et dans l'espace économique francophone, en créant et en organisant des partenariats entre les organisations consulaires et organisations intermédiaires des pays francophones qui la composent dans tous les domaines du monde entrepreneurial.

Notre **réseau CPCCAF, fort de plus d'un demi-siècle d'existence**, est représenté dans **24 pays, dont 20 de l'Afrique francophone**.

Dans sa palette d'actions au service des chambres consulaires, la **CPCCAF a une fonction de plaidoyer** et agit comme **levier auprès des ressortissants et des autorités locales ou nationales**.

Editions précédentes



Edition 2024	Edition 2023	Edition 2022	Edition 2019
Edition 2018	Edition 2017	Edition 2016	Edition 2015
Edition 2014	Edition 2013		



CHAMBRES CONSULAIRES



PARTENAIRES



Conférence permanente des chambres consulaires et organisations intermédiaires africaines et francophones
22 rue Georges Picquart - 75017 - PARIS (France) - +33 (0)1 55 65 35 27
cpccaf@cci-paris-idf.fr - www.cpccaf.org